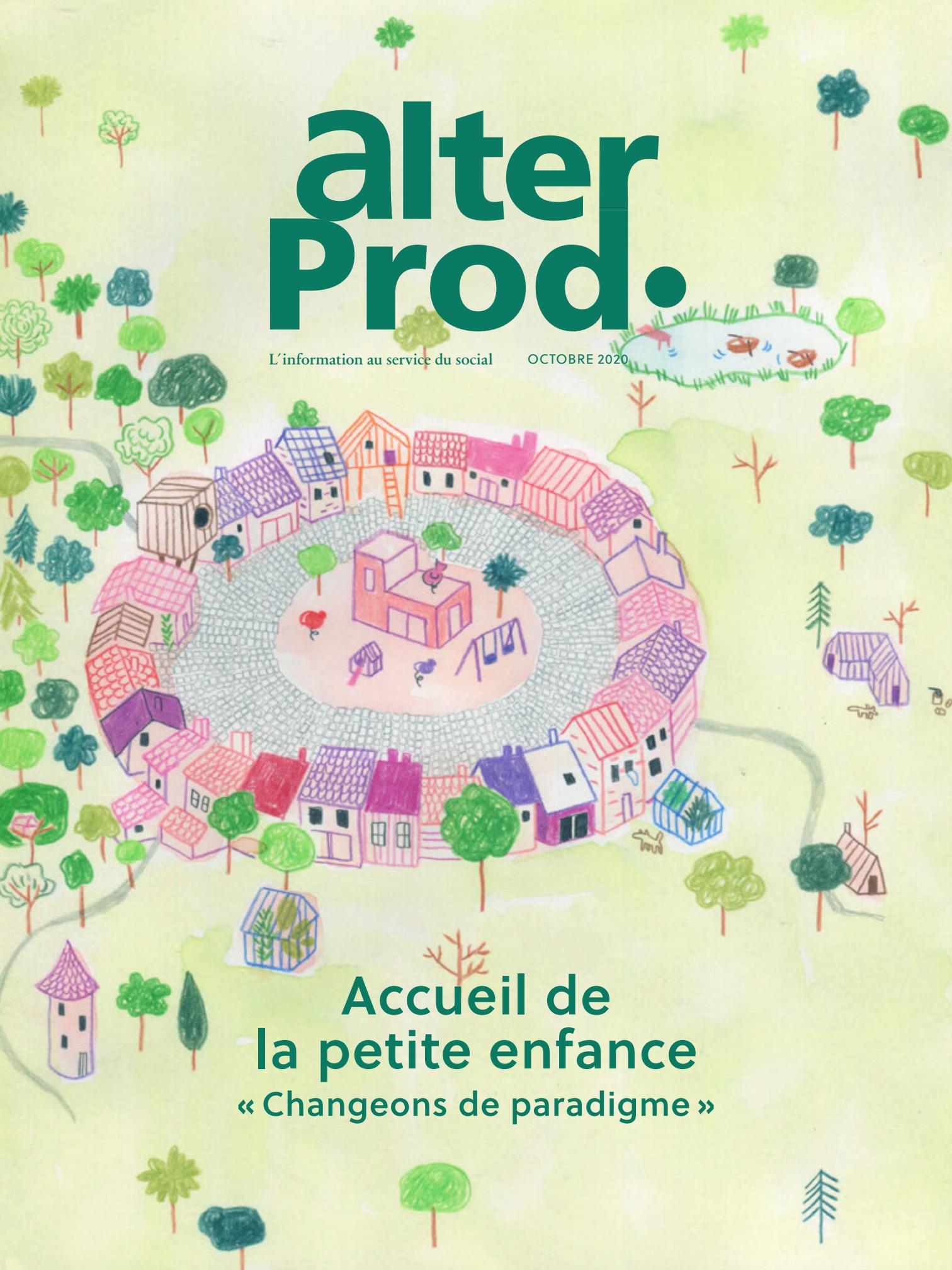


# alter Prod.

L'information au service du social

OCTOBRE 2020



Accueil de  
la petite enfance  
« Changeons de paradigme »

**Équipe de rédaction**

Emilie Gline  
Pierre Jassogne  
Claire Kramme (Meaningful Impact)  
Manon Legrand  
Julie Luong

**Ce numéro a été coordonné par**

Manon Legrand et Marinette Mormont (Agence Alter), Marie Grillet, Marie Kuyl, Bénédicte Snyers, Malvina Govaert, Nathalie Sterckx, Insaf Takkal (Badje), Séverine Acerbis, Valérie Laloux et Aude Garely (consultante indépendante politiques sociales/santé/média)

**Illustration**

Tiffanie Vande Ghinste

**Graphisme**

Caroline Deroyer  
Maude Wera  
(dac-collectif.be)

**Correction**

Eddy Boumans

**Impression**

Imprimerie Havaux  
(Nivelles)

L'Agence Alter est reconnue et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisme d'éducation permanente.

**Alter Prod est une publication de l'Agence Alter asbl Presse & Innovations sociales**

**Siège social**

rue Namèche 2B - 5000 Namur  
N° d'entreprise : 457 350 545  
IBAN BE97 3101 2163 4349  
BIC BBRUEBB

**Rédaction**

Rue G. Tell 57 - 1060 Bruxelles  
T. 02 541 85 20  
redaction@alter.be  
www.alter.be

- P. 3 **Édito**
- P. 4 **Crèches : un levier sous-exploité contre la précarité**
- P. 7 **Regards croisés sur le multi-accueil**
- P. 12 **Naissance et développement de Bruxelles Multi-Accueil, en bande dessinée**
- P. 16 **Michel Vandebroek : « C'est très complexe de distribuer la pénurie de places d'accueil de manière équitable »**
- P. 18 **Bruxelles Multi-Accueil : réveiller la fibre sociale**
- P. 22 **Et où en est-on outre-Quévrain ?**
- P. 23 **Portraits choisis de projets inspirants en France**
- P. 26 **Quelle place pour le socio-psycho-éducatif dans la formation ?**
- P. 28 **Milieus d'accueil : une réforme attendue**
- P. 30 **Non-recours et accueil de l'enfance**
- P. 33 **Quelques enseignements pour conclure**
- P. 34 **Projet Émille : Karine Lalieux et Arnaux Pinxteren nous livrent la genèse du projet**

# Accueil de la petite enfance : changeons de paradigme

PAR BADJE ET AGENCE ALTER

**A**ujourd'hui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, la recherche d'un milieu d'accueil (MA) s'apparente à un authentique parcours du combattant pour les familles, et pour les femmes seules en particulier : manque de places, listes d'attente illimitées, obligation de bricoler des solutions temporaires ou de faire appel, si c'est possible, à des relais familiaux et autres...

Ce sont les familles qui vivent en situation de pauvreté qui sont les plus touchées en raison de mécanismes sociaux qui créent des inégalités sociales. Peu de connaissance des institutions ad hoc, stratégies d'auto-exclusion, absence de relais sociaux efficaces, priorités de vie liées à la survie permanente ou à la débrouille, situation administrative inadéquate, conditions financières difficiles, etc., sont autant de situations auxquelles elles sont confrontées.

Les enfants qui profiteraient le plus des effets positifs d'un accueil de qualité en sont les premiers exclus. En effet, si l'accès aux milieux d'accueil de l'enfance est tout à fait insuffisant, il est aussi inversement proportionnel aux besoins sociaux : la pénurie de places d'accueil touche en particulier les populations vivant sous le seuil de pauvreté.

Parmi les inégalités qui touchent les enfants, celle qui concerne l'accès à l'accueil de la petite enfance semble singulièrement injuste, car elle agit à bas bruit et précocement sur des générations de très jeunes enfants qui se voient privés d'occasions en plus de développer leurs capacités cognitives, sociales et affectives. Dans le contexte d'une aggravation des conditions de vie des enfants sous les politiques d'austérité, les milieux d'accueil de l'enfance constituent un levier décisif pour lutter contre la pauvreté infantile et la reproduction des inégalités sociales. Ils sont également une mesure de prévention vis-à-vis de nombreuses familles confrontées au risque de basculer dans

des conditions de vie précaires. Octroyer des moyens au secteur de l'accueil de l'enfance, c'est donc garantir une meilleure égalité de situation entre les enfants et entre les familles, et investir à long terme dans une société plus démocratique.

Badje (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) plaide pour un droit effectif à une place d'accueil de qualité pour chaque enfant et pour faire de l'accueil de la petite enfance une question portée collectivement, à l'échelle de l'ensemble de la société, et par une mobilisation d'ampleur du monde politique.

Mais Badje n'a pas attendu un refinancement structurel du secteur pour initier des projets concrets, comme celui sur lequel nous nous penchons dans ce numéro : BMA, pour Bruxelles Multi-Accueil, lancé en 2014 grâce au soutien de Viva for Life et de la COCOF. L'enjeu de ce projet est de créer des opportunités d'accueil supplémentaires pour des enfants de 3 à 36 mois, qui, sans cette démarche, n'auraient pas l'occasion d'accéder à un MA avant l'entrée en maternelle. Accompagnés par Badje, les MA font donc le chemin inhabituel d'aller chercher des enfants qui ne seraient pas arrivés jusqu'à eux, réinventent leurs pratiques, réactivent leur fibre sociale. Il s'agit, plus globalement et à long terme, de repenser et transformer les milieux d'accueil, de les connecter à leur environnement... De remettre la crèche, parfois trop fermée sur elle-même, au milieu du village! Étendue à l'ensemble des structures, une telle initiative pourrait bénéficier à de nombreux enfants, et familles, pour l'heure exclus de ce « paradis de l'égalité des chances ».

Au fil des pages, vous pourrez découvrir, en mots et en images, l'origine du projet, lire des échos d'expériences pilotes menées par Badje, vous inspirer de réflexions d'acteurs et actrices du secteur de l'enfance ou encore de bonnes pratiques venues de France... Bonne lecture! •

# Crèches : un levier sous-exploité contre la précarité

À Bruxelles, seuls trois enfants sur dix fréquentent une crèche. Les plus précarisés, généralement, n'y ont pas accès. Pourtant, la crèche est aujourd'hui identifiée comme un levier majeur pour lutter contre la pauvreté des enfants et préparer leur avenir.

PAR JULIE LUONG

Bien sûr, on dit encore « gardiennes » d'enfants comme on dit « gardiens » de parking. On dépose son bébé; on le reprend. Pourtant, au-delà des permanences du langage, le regard sur la crèche et les milieux d'accueil de la petite enfance est en train de changer. « La crèche a trois fonctions : une fonction économique par la garde de l'enfant, une fonction éducative ou culturelle et une fonction sociale ou de soutien à la parentalité », rappelle Stéphane Aujean, de l'Observatoire de l'enfant du service public francophone bruxellois. Pendant très longtemps, seule la première fonction a été mise en avant : voilà pourquoi la grande

majorité des enfants en crèche ont des parents qui travaillent. Pour Bernard De Vos, délégué général aux Droits de l'enfant (DGDE), il est urgent de sortir de cette logique : la crèche n'est pas réservée aux « bourgeois blancs »; elle serait même le lieu de l'égalité des chances par excellence. « Toutes les études le montrent : fréquenter une crèche de qualité constitue un bénéfice pour les enfants. Ne pas en fréquenter est un handicap à l'entrée en maternelle », commente-t-il.

## 1.000 PREMIERS JOURS

Dans son dernier rapport « Pauvreté 2009-2019 » paru en décembre

2019, le délégué général insiste ainsi sur la notion des « 1.000 premiers jours de la vie », socle du développement et des schémas que l'enfant adoptera ensuite. « Ce sont les neurosciences qui ont changé la donne : elles nous ont appris qu'à cet âge, les enfants devaient être dans l'apprentissage, que ça conditionnait plus tard leur réussite », peut-on lire. Développement psychomoteur, langage, socialisation, autonomie émotionnelle : les bénéfices de la vie en collectivité sont multiples. « Ce qui a longtemps été un débat d'idées est désormais avéré par la science, appuie Séverine Acerbis, ancienne

directrice de Badje, et aujourd'hui à la tête de la cellule « enfance » au sein du cabinet de la ministre Bénédicte Linard (Écolo). Mais l'avantage est démesurément plus grand pour les enfants qui sont dans une situation de grande précarité et/ou qui qui parlent une langue étrangère à la maison par exemple. »

Il n'y aurait d'ailleurs pas d'argent « dépensé » dans le secteur de la petite enfance : seulement de l'argent investi. Un euro consacré à la petite enfance rapportera jusqu'à huit euros à la société, car un enfant qui a fréquenté une collectivité tôt aura moins de risques de redoubler, de tomber dans la délinquance ou d'être sans emploi. Une logique cyniquement comptable? « Je suis bien d'accord pour dire que la crèche est essentielle pour préparer l'enfant à l'école. Mais il ne faudrait pas tomber dans un raisonnement hypocrite et finir par reprocher plus tard aux parents de ne pas avoir mis leurs enfants à la crèche, commente à ce propos Stéphane Aujean. La crèche n'est pas une baguette magique qui permet de sortir de la pauvreté. Oui, cet enfant aura peut-être plus de chances d'aller à l'université, mais, jusque-là, il faudra encore vivre de nombreuses années de pauvreté. »

## 30 % DE TAUX DE COUVERTURE

Aujourd'hui, les enfants précaires sont de toute manière ceux qui vont le moins à la crèche. Ils sont gardés à la maison, dans des conditions parfois difficiles (problèmes de chauffage, de bruit...), avec en corollaire une impossibilité pour la maman – la monoparentalité est prédominante dans les foyers pauvres – de chercher du travail, de suivre une formation ou tout simplement de bénéficier d'un temps de répit dans un quotidien déjà soumis au stress spécifique d'une vie précaire (difficultés de déplacement,

démarches administratives multiples...). Pour Séverine Acerbis, « tout parent qui est resté en tête à tête 24 heures avec son enfant sait que, même quand on vient d'un milieu favorisé, ça peut rapidement devenir infernal : la crèche, ça permet aussi aux familles de respirer et d'être en relation avec une institution qui est

« Toutes les études le montrent : fréquenter une crèche de qualité constitue un bénéfice pour les enfants. Ne pas en fréquenter est un handicap à l'entrée en maternelle. »

BERNARD DE VOS, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT

dans une démarche positive ». Lieu de socialisation pour les enfants, la crèche l'est aussi pour leurs parents, comme plus tard l'école.

Bien sûr, il existe des initiatives spécifiques à destination de ces publics, comme l'accueil proposé par Actiris pour les enfants des demandeurs d'emploi en formation

(lire p.9). Mais, idéalement, il faudrait que les enfants les plus pauvres aient accès à l'ensemble de ces structures, la mixité sociale étant elle-même considérée comme un critère de qualité de l'accueil. Seulement voilà : en Fédération Wallonie-Bruxelles, le taux de couverture oscille entre 30 et 35 %, avec de grandes disparités territoriales : 30 % à Bruxelles, 105 % à La Hulpe, moins de 20 % dans les communes de Molenbeek ou d'Anderlecht, 10 % dans le Hainaut. « Sur les 30 % de couverture bruxelloise, il faut encore considérer que 10 % sont des places non subventionnées dans des crèches privées, avec des tarifs souvent exorbitants, précise Séverine Acerbis. Il reste donc en réalité 20 % de places, qui sont trustées par les familles qui ont un travail ou, à tout le moins, par celles qui ont du capital culturel, un réseau. » Certains règlements communaux établissent ainsi un ordre de priorité dans l'accès aux crèches : le travail des parents fait souvent partie des critères. Autre frein : le coût, calculé en fonction des revenus du foyer et qui s'assimile en moyenne à 10 % de ceux-ci. « C'est très différent de donner 200 euros quand vous êtes une famille avec deux enfants qui gagne 2.000 euros ou de donner 500 euros si vous en gagnez 5.000 : dans le premier cas, vous risquez d'empiéter sur les besoins de base, pas dans le second », commente Stéphane Aujean. « Idéalement, on devrait arriver à une exonération totale pour les personnes avec des revenus de remplacement ou des salaires bas », estime Bernard De Vos.

## AUTO-EXCLUSION

Le manque d'anticipation constitue une autre barrière dans l'accès à la crèche : alors que la plupart des parents qui travaillent n'attendent pas au-delà des trois mois de grossesse réglementaires pour solliciter ➔

♦ une place de peur de se retrouver «coincés», les parents en situation précaire n’y songent souvent que beaucoup plus tard. *«Vous ne vous projetez pas de la même manière quand vous vous demandez déjà comment remplir le frigo le lendemain»*, glisse Séverine Acerbis. Un sentiment d’illégitimité s’ajoute souvent à l’ensemble de ces facteurs. *«Il y a des barrières culturelles : certaines personnes se sentent tellement dévalorisées par la société, ont tellement l’impression de ne servir à rien qu’elles veulent essayer de se réaliser en éduquant leur enfant, et je ne les critique certainement pas. Simplement, ce n’est pas parce qu’il n’y a pas de demandes qu’il n’y a pas de besoins»*, poursuit-elle. Il existe d’ailleurs de très bonnes raisons de vouloir mettre son enfant à la crèche plus tard ou pendant des journées moins longues. Si l’on se réfère aux élèves exemplaires que sont les pays nordiques, dans lesquels le taux de couverture est proche de 100%, les enfants ne vont à la crèche qu’à partir d’un an, grâce à des congés de maternité nettement plus longs que chez nous. Les bénéfices probants de la crèche sont, dans la plupart des cas, observés sur ce type de population... et non sur des bébés de quatre mois. Ces précautions prises, pourquoi, en effet, ne pas sensibiliser l’ensemble de la population aux bénéfices de ce mode de «garde»? *«Je crois qu’il faut faire de grandes campagnes sur ce sujet, car, même dans les milieux favorisés, certains parents pensent que ça n’a pas d’intérêt... si ce n’est de leur permettre d’aller travailler»*, acquiesce Séverine Acerbis.

#### UNE POLITIQUE PROACTIVE

Pour en vanter les mérites, encore faut-il que la crèche réponde à des exigences de qualité en termes d’infrastructure et de personnel. C’est l’esprit de la grande réforme

de l’accueil de la petite enfance sur laquelle l’ONE planche depuis cinq ans (lire p.28-29)... *«La philosophie est de renforcer l’exigence*

**«Je suis bien d’accord pour dire que la crèche est essentielle pour préparer l’enfant à l’école. Mais il ne faudrait pas tomber dans un raisonnement hypocrite et finir par reprocher plus tard aux parents de ne pas avoir mis leurs enfants à la crèche.»**

STÉPHANE AUJEAN,  
COORDINATEUR DE  
L’OBSERVATOIRE DE  
L’ENFANT, DU SERVICE  
PUBLIC FRANCOPHONE  
BRUXELLOIS

*de qualité, de mieux structurer ce secteur, mais aussi d’aller dans le sens de plus d’accessibilité»*, commente la responsable de la cellule «enfance».

La réforme prévoit ainsi que les structures subventionnées réservent entre 20 et 50% de leurs places à un public «à besoins spécifiques», qui inclut des enfants précarisés, mais aussi des fratries, des jumeaux, des enfants porteurs de handicap... Pour que les enfants les plus pauvres entrent réellement à la crèche, il faudra cependant aller plus loin et endosser une politique proactive. *«Je pense qu’un des leviers est de tirer bénéfice des places effectivement disponibles : on estime en effet que le taux d’occupation réel des crèches est de 80%.»* À cela, de multiples raisons : enfants malades, enfants inscrits à temps plein, mais qui ne viennent qu’à 4/5, jours de vacances scolaires, rotation des grands qui entrent à l’école maternelle, etc. *«Au sein de Badje, nous avons fait un travail avec les crèches pour les sensibiliser à ces 20% de places disponibles»*, poursuit Séverine Acerbis. *Nous les avons mis en contact avec des partenaires en lien avec les publics défavorisés – Croix-Rouge, CPAS... – pour qu’elles puissent accueillir ces enfants ‘en plus’, sur des temps courts ou plus longs.»* Étendue à l’ensemble des établissements, une telle initiative pourrait permettre de faire entrer les enfants défavorisés dans ce paradis de l’égalité des chances, sans attendre une utopique et drastique augmentation du taux de couverture. *«Les crèches sont encore très souvent des lieux ‘fermés’ sur eux-mêmes, qui n’ont pas besoin de faire de publicité puisque la demande excède largement l’offre : en les ouvrant sur l’extérieur, on permet aussi aux puéricultrices de prendre conscience de leur rôle social, de leur faculté à réellement influencer le cours des choses pour certains enfants»*, analyse encore Séverine Acerbis. Et en particulier pour ceux qui n’ont pas toutes les fées penchées sur leur Maxi-Cosi. •

# Regards croisés sur le multi-accueil

Plusieurs acteurs et actrices du secteur de l’enfance nous ont livré leur réflexion sur le projet Bruxelles Multi-Accueil (BMA). Ils en soulignent les avantages, les limites et les défis qui en découlent. L’occasion aussi de proposer un regard critique et prospectif sur l’accueil de l’enfance pour tous.

#### CHRISTOPHE COCU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA LIGUE DES FAMILLES

«Pour la Ligue des familles, un accueil de la petite enfance accessible et de qualité est un enjeu majeur et doit être considéré comme un droit de l’enfant. Malheureusement, pour nombre d’entre eux, l’accès à une structure d’accueil est rempli d’obstacles. Les places manquent, de même que les milieux d’accueil accessibles financièrement et/ou géographiquement. Ce qui devrait être perçu comme un service vecteur d’égalité des chances devient dès lors inaccessible à une série d’enfants, amplifiant ainsi les inégalités sociales.

En Région bruxelloise, le taux de risque de pauvreté et d’exclusion sociale est élevé et un tiers des Bruxellois-es vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

Pour la Ligue des familles, pour que l’accueil de la petite enfance remplisse ses missions (économique, éducative et sociale) à Bruxelles, la création de places doit faire l’objet d’une vraie réflexion et tenir compte des profils des familles

au niveau des communes, et surtout des quartiers. En effet, certains quartiers bruxellois cumulent les difficultés (pauvreté, monoparentalité et manque de milieux d’accueil accessibles). Ce sont pourtant dans ces quartiers que les bénéfices de l’accueil de la petite enfance sont les plus importants. C’est pourquoi la Ligue des familles demande une programmation des places d’accueil plus ciblée dans les quartiers ‘sensibles’ de Bruxelles et un taux de couverture de minimum 33% (objectif du sommet de Barcelone de 2002 lors duquel le Conseil européen a fixé cet objectif de taux de couverture en places d’accueil pour les pays membres).. Parallèlement à cela, la Ligue des familles attire l’attention sur la nécessité d’aller à la rencontre des familles vivant dans ces quartiers afin de les informer des bénéfices de l’accueil et d’analyser une demande d’accueil qui n’est pas toujours exprimée, notamment par incompréhension, méconnaissance ou méfiance. Il semble que le projet BMA va dans ce sens. »

**«Pour une programmation des places plus ciblée dans les quartiers ‘sensibles’ et un taux de couverture de minimum 33%.»**

→ **STÉPHANE AUJEAN, COORDINATEUR DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANT, DU SERVICE PUBLIC FRANCOPHONE BRUXELLOIS**

«Le multi-accueil fait partie des choses que nous défendons depuis longtemps. Dans l'étude actuelle que nous menons sur l'accessibilité aux milieux d'accueil, nous constatons que les familles qui les fréquentent ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population (majorité de parents où au moins l'un des deux travaille). Le multi-accueil est un très bon levier pour l'égalité entre les enfants. Il permet aussi une meilleure utilisation des ressources. Mais il faut veiller à maintenir la qualité de l'accueil. Le temps où les enfants sont absents en crèche peut constituer une soupape pour les travailleuses. Nous ne devons pas non plus avoir des crèches pleines à craquer et risquer de perdre en qualité de l'accueil. Bien sûr, en ces temps de pénurie, le multi-accueil est essentiel.»

«Cela doit devenir une politique publique. Pour cela, il faut pouvoir l'objectiver.»

**MARTIN WAGENER, CHERCHEUR ET PROFESSEUR EN POLITIQUES SOCIALES À L'UCLUVAIN (FOPES-CIRTES)**

«Les crèches ont une fonction économique, sociale et éducative. C'est le moteur pour lutter contre les inégalités sociales. Elles ne sont pourtant toujours pas assez inclusives et ouvertes à la diversité. Et ce alors que la diversité augmente la qualité de l'accueil pour tout le monde! Il faut penser l'accessibilité à un niveau plus large que celui d'une crèche. Cela doit devenir une politique publique. Pour cela, il faut pouvoir l'objectiver. Cela nécessite des évaluations, des statistiques précises sur qui bénéficie de l'accès aux crèches et qui en est exclu.»

**GENEVIÈVE DRESSE, FÉDÉRATION DES SERVICES MATERNELS ET INFANTILES**

«L'organisation de l'accueil de l'enfance doit garantir les trois principales fonctions qui lui sont dévolues : sociale, éducative et économique. Plus spécifiquement, sa fonction sociale s'inscrit dans un souci de solidarité sociale entre les familles et d'égalité entre tous les enfants. En nous basant sur les résultats d'une enquête menée par la Fédération des services maternels et infantiles (FSMI) auprès de milieux d'accueil (MA) bruxellois, nous voyons combien ceux-ci protègent les enfants de la précarité matérielle en leur assurant des repas quotidiens, en leur donnant accès à du matériel adapté à leur âge et susceptible de participer à leurs apprentissages. Ils assurent également leur développement en leur permettant de trouver une place au sein d'un groupe d'enfants et d'adultes dans un environnement stable et serein, autre que le groupe familial. Le projet BMA, en cherchant à toucher les familles éloignées de l'accueil (qui peuvent percevoir celui-ci tant comme un soutien que comme une menace), favorise le déploiement de la fonction sociale des MA au-delà de ce que ceux-ci permettent déjà. La mise en œuvre de ce projet devrait assurer davantage d'égalité entre tous les enfants en permettant à un plus grand nombre de bénéficier des bienfaits de l'accueil.»

«Nous ne devons pas non plus avoir des crèches pleines à craquer et risquer de perdre en qualité de l'accueil.»

«Le projet BMA, en cherchant à toucher les familles éloignées de l'accueil, favorise le déploiement de la fonction sociale des MA au-delà de ce que ceux-ci permettent déjà.»

## ET DU CÔTÉ DU POLITIQUE ?

L'accessibilité semble devenir une priorité tant à Bruxelles qu'en Wallonie, où les gouvernements ambitionnent, dans leurs déclarations, de s'ouvrir aux personnes plus précarisées ou exclues. La réforme de l'ONE (lire en p. 28-29 dans ce numéro) va aussi dans ce sens. Le gouvernement bruxellois veut « amplifier, via des moyens régionaux, le financement de la construction de nouvelles places d'accueil ». Il déclare vouloir mettre en place « des incitants financiers aux pouvoirs organisateurs œuvrant dans les quartiers et/ou les communes où le taux de couverture est le plus faible ».

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la priorité est aussi mise sur les communes peu couvertes. Avec une attention particulière pour « des situations de pauvreté et de monoparentalité ». Le gouvernement entend aussi « veiller à une meilleure transition entre les niveaux d'enseignement et entre l'accueil de la petite enfance et l'enseignement maternel, et mener une réflexion pour améliorer le continuum entre le préscolaire et le scolaire (0-6 ans) ». « La priorité en termes d'accueil des plus petits doit être l'accessibilité pour les publics les plus vulnérables et précarisés », défend Bénédicte Linard, ministre en charge de la Petite Enfance. Parmi les mesures annoncées, on notera aussi la volonté d'« offrir des solutions d'accueil accessibles financièrement qui répondent aux besoins des parents (heures d'ouverture, taux de présence des enfants, etc.) ».

**VANESSA GOMEZ, DIRECTRICE DE LA MAISON D'ENFANTS D'ACTIRIS (STRUCTURE MULTI-ACCUEIL QUI OFFRE UN ACCUEIL D'URGENCE, FLEXIBLE ET À CARACTÈRE SOCIAL)**

« Depuis des années déjà, certains pouvoirs organisateurs se penchent sur la question de l'optimisation de l'occupation des places dans les milieux d'accueil afin de pouvoir mieux répondre aux besoins de la population, notamment des familles déjà marquées par les inégalités et précarités. Il nous semble primordial d'attirer l'attention sur le fait que ce projet exige une grande transformation dans l'organisation globale de l'accueil, entre autres au niveau de l'encadrement, des ressources financières, de la qualification des acteurs du secteur, de la mobilisation du réseau médico-social (consultations ONE; services d'accompagnement; lieux de rencontre enfants-parents; hôpitaux...) autour des milieux d'accueil et également au niveau des infrastructures et équipements mis à disposition.

Ce projet ne peut pas se réduire au remplissage des places : des notions comme la sécurité psychique des enfants, le respect du rythme et la continuité de l'accueil doivent guider les décisions et choix faits par les responsables. Nous devons tenir compte de la complexité du métier et de la haute responsabilité de chaque acteur impliqué dans l'accueil des enfants. Quelles sont les conditions données aux puéricultrices pour proposer un accueil individualisé? Tenons-nous compte du volume des dossiers sous la responsabilité des directions et équipes médico-sociales avec un temps subventionné assez limité? Le nouvel arrêté profile des apports importants au niveau de l'encadrement, de l'accessibilité et de la qualification des professionnel-le-s qui pourront sans doute contribuer à rendre viable le multi-accueil dans un contexte de bientraitance, entendue comme 'démarche de développement durable', puisqu'il s'agit de s'occuper de l'enfant, de sa famille, et de d'œuvrer au développement harmonieux d'un sentiment de responsabilité et d'autonomie<sup>1</sup>. »

1. *Abécédaire de la bientraitance en multi-accueil, Chronique sociale, 2017, par Arnaud Deroo.*

→ **FRANÇOISE PISSART ET QUENTIN MARTENS,  
FONDATION ROI BAUDOIN**

«Le projet Bruxelles Multi-Accueil est remarquable. Il repose sur cette vision que nous défendons également à la Fondation Roi Baudouin. Fréquenter un milieu d'accueil de qualité permet de prendre un bon départ dans la vie. C'est un important facteur de socialisation, qui affine les compétences cognitives et socio-émotionnelles. Différentes recherches montrent également que c'est au moment de la toute petite enfance, et même avant la naissance, que le développement du cerveau est le plus important, avant de ralentir avec l'âge. Pour les parents, c'est aussi une bonne chose : ils peuvent rencontrer d'autres parents, des professionnel-le-s et avoir plus d'autonomie pour travailler ou chercher du travail, suivre une formation, ou avoir du temps pour souffler. Cependant, aujourd'hui, tous les enfants n'y ont pas accès. Les familles les plus vulnérables font un moins grand usage des possibilités d'accueil. Avec le boom démographique, en particulier à Bruxelles, le nombre de places est limité et on observe une grande disparité dans l'offre. Mais c'est dû également à d'autres obstacles : des obstacles sociaux et culturels, et des facteurs tels que la barrière financière, la méfiance et le manque de confiance. Pour la Fondation Roi Baudouin, un service inclusif et de qualité signifie qu'il faut tenir compte des besoins spécifiques des familles précarisées, pouvoir travailler avec elles, être à l'écoute des enfants et de leurs parents, et être attentif aux questions de pauvreté dans la formation des professionnel-le-s. La fréquentation plus faible de ces structures par ces familles ne résulte pas du tout d'un manque d'investissement éducatif des parents. Mais les difficultés rencontrées par ces familles demandent que l'on mette en place des actions différenciées.»

« Il faut tenir compte des besoins spécifiques des familles précarisées. »

« Le multi-accueil n'est pas une solution 'bouche-trou' pour les enfants pauvres, mais une réponse à la surutilisation des crèches. »

**JOËLLE MOTTINT, CHERCHEUSE ET FORMATRICE  
AU RIEPP (RÉSEAU DES INITIATIVES ENFANTS-  
PARENTS-PROFESSIONNELS)**

«Au RIEPP, nous avons mené la recherche-action 'Accueil pour tous' dès 2011. Celle-ci avait pour ambition de renforcer les milieux d'accueil dans leur ouverture à tous les enfants, à toutes les familles. Le multi-accueil est l'un des moyens pour y parvenir. J'insiste toujours sur le fait que le multi-accueil n'est pas une solution 'bouche-trou' pour les enfants pauvres mais bien une réponse à la surutilisation des crèches. Aujourd'hui, si des parents disent qu'ils ont besoin d'un accueil cinq jours par semaine, ils doivent le respecter sous peine d'être pénalisés alors que certaines semaines ils pourraient passer du temps avec leur enfant. Dans le même temps, les milieux d'accueil doivent refuser des enfants car il n'y a pas assez de place pour tous. Comment sortir de ce paradoxe? Il n'est pas question de réserver des places précaires, bouche-

trous, à des enfants vivant des situations précaires, mais bien de repenser l'ensemble de l'organisation pour davantage de solidarité et de mixité. Et si nous réfléchissions autrement? C'est un des constats d'"Accueil pour tous" : pourquoi les places fixes devraient-elles forcément être attribuées en priorité aux parents en situation stable? Pourquoi cette priorité ne pourrait-elle pas être, en partie, pour les familles vivant des situations de vulnérabilité? Développer la fonction sociale des milieux d'accueil ne devrait pas être une option. C'est aussi cet esprit qui a guidé la récente réforme de l'ONE.» •

## BADJE EST UNE PLATEFORME PLURALISTE BRUXELLOISE ACTIVE DANS LE SECTEUR DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE.

Depuis 20 ans, Badje déploie son énergie dans de nombreuses activités qui participent au développement, à la reconnaissance et à la professionnalisation de l'accueil de l'enfance en Région de Bruxelles-Capitale.



Le *Badje Info* est un trimestriel d'information gratuit à destination des professionnel-le-s de l'enfance et de la jeunesse en Région de Bruxelles-Capitale : structures d'accueil, écoles, milieu associatif, administrations et autorités politiques...

INFOS ET ABONNEMENT > [info@badje.be](mailto:info@badje.be)

[www.badje.be](http://www.badje.be)

ON CONNAÎT TOUTES ET TOUS L'IMPORTANCE DES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT. LA SOCIALISATION AVANT 3 ANS EST PRIMORDIALE.



LA CRÈCHE EST UN MOTEUR POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES.



L'IDÉE EST D'OFFRIR À DES ENFANTS ÉLOIGNÉS DES MILIEUX D'ACCUEIL LE TEMPS D'ACCUEIL NON UTILISÉ PAR LES ENFANTS INSCRITS EN CRÈCHE.



CERTAINS ENFANTS SONT INSCRITS À TEMPS PLEIN MAIS NE VIENNENT PAS TEL OU TEL JOUR. C'EST UN TEMPS QUI PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR UN AUTRE ENFANT.



Accueil en crèche en Région BRUSSELLES - capitale

PAUVRETÉ INFANTILE 40%

TAUX DE COUVERTURE DANS L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE - DE 30%

PLACES NON OCCUPÉES QUOTIDIENNEMENT 20%

EN FWB, LE TAUX OSCILLE ENTRE 30 ET 35% AVEC DE GRANDES DISPARITÉS TERRITORIALES

BRUXELLES VILLE 30%  
 MOLENBEEK & ANDERLECHT - DE 20%  
 LA HULPE 105%  
 HAINAUT 10%

ON POURRAIT PERMETTRE À DES ENFANTS DE FAMILLES PRÉCARISÉES D'AVOIR UNE PLACE EN CRÈCHE!

AVEC LES PLACES NON OCCUPÉES QUOTIDIENNEMENT!

BADJE →



IMPLIQUER LA DIRECTION DES CRÈCHES, LES PUÉRICULTEUR, TRICE.S, LES PARENTS, METTRE LES ÉQUIPES EN PROJET, ÇA REDONNE DU SENS!



LES PARENTS, SURTOUT LES MAMANS, PEUVENT SOUFFLER UN PEU, FAIRE DES FORMATIONS, DÉNOUER LEUR SITUATION ADMINISTRATIVE, TROUVER DU TRAVAIL. ILS PEUVENT RENCONTRER D'AUTRES PARENTS, NOUER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC UNE INSTITUTION.

SE METTRE EN PROJET AUTOUR DU MULTI-ACCUEIL REVALORISE LE MÉTIER DES PUÉRICULTEUR, TRICE.S IL FAVORISE LA RÉFLEXION EN ÉQUIPE ET DONNE UN SENS À L'ACCURIL AU QUOTIDIEN.

LA DIVERSITÉ EST NÉCESSAIRE POUR TOUS LES ENFANTS. LES ACCUEILS QUI TOUCHENT UN PUBLIC PLUS DIVERSIFIÉ JETTENT LES BASES D'UNE INTÉGRATION FUTURE ET D'UNE AISANCE À TROUVER SA PLACE DANS UN GROUPE HÉTÉROGÈNE.

LES FAMILLES PRÉCARISÉES, MONOPARENTALES, OU ISSUES DE L'IMMIGRATION SONT DAVANTAGE REPRÉSENTÉES DANS LES HALTES-ACCUEIL.

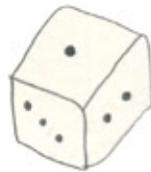


MAIS CE N'EST PAS SI ÉVIDENT !  
IL Y A ÉNORMÉMENT DE FREINS ET DE  
RÉSISTANCES DE TOUS LES CÔTÉS !

QU'EST-CE QU'IL VA SE PASSER ?  
JE VAIS AVOIR TROP DE TRAVAIL !  
JE NE SUIS PAS QUALIFIÉE !

JE N'AI PAS ASSEZ D'ARGENT POUR PAYER LA CRÈCHE !  
MA FIERTÉ, C'EST DE M'OCCUPER DE MON ENFANT !

ILS NE TRAVAILLENT PAS, DONC, ILS N'ONT PAS BESOIN DE FAIRE GARDER LEURS ENFANTS !



REMETTRE LA CRÈCHE AU MILIEU DU VILLAGE. CHANGER DE CULTURE. LES HALTES-ACCUEIL SONT DÉJÀ FLEXIBLES, D'AUTRES PROJETS EXISTENT PAR-CI, PAR-LÀ, POUR QUOI NE PAS DÉVELOPPER LE MULTI-ACCUEIL PARTOUT ? L'ACCESSIBILITÉ DOIT REPOSER SUR TOUT LE MONDE.

C'EST VALORISANT POUR NOUS DE VOIR QU'ON PEUT AVOIR UN IMPACT POSITIF !

ON INVITE LES POUVOIRS PUBLICS SUR LE PLAN RÉGIONAL MAIS AUSSI COMMUNAL À S'EMPARER DU PROJET.



EN QUATRE ANS  
→  
101 ENFANTS ACCUEILLIS !



MONTRER QUE C'EST POSSIBLE !



OSER SE LANCER. OUVRIR LES YEUX SUR LES SERVICES QUI GRAVITENT AUTOUR DU MILIEU D'ACCUEIL, OUVRIR GRAND LES PORTES DE LA CRÈCHE.



DÉPART

PROJET EN DEUX TEMPS

D'ABORD INDIVIDUEL, AVEC L'ÉQUIPE DE CHAQUE CRÈCHE, PRENDRE LE TEMPS DE DISCUTER

ENSUITE, SOUS FORME D'ATELIERS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES. LES PUERICULTEURS DE DIFFÉRENTS MILIEUX SE RENCONTRENT.

BRUXELLES-VILLE A MORDU AU PROJET, VOYANT QUE LE PROJET PILOTE AVAIT FONCTIONNÉ.



QUI LES REJOINDRA DANS L'AVENTURE ?

# Michel Vandebroek : « C'est très complexe de distribuer la pénurie de places d'accueil de manière équitable »

Michel Vandebroek est docteur en sciences de l'éducation, professeur en pédagogie familiale (Université de Gand) et membre du conseil de Kind en Gezin. Il a réalisé plusieurs recherches sur les milieux d'éducation et d'accueil de la petite enfance et les politiques familiales. Il porte un regard particulièrement affûté, et comparatif avec les autres pays européens, sur les enjeux de la diversité et de l'inclusion sociale dans les milieux d'accueil.

PAR MANON LEGRAND

**ALTER PROD : Au niveau européen, où se situe la Belgique en termes d'accueil de l'enfance ?**

**MICHEL VANDENBROECK :** Nous sommes à un taux d'égalité de 2 à l'échelle européenne, ce qui veut dire que les enfants de familles aisées ont accès aux crèches deux fois plus que les enfants issus de familles précaires. La France est à un niveau 4, il y a donc pire. Mais nous sommes loin derrière les pays scandinaves, beaucoup plus égalitaires sur le plan de l'accueil de l'enfance.

**AP : Comment expliquer ces différences ?**

**MV :** La raison pour laquelle nous sommes derrière les pays scandinaves est principalement liée au manque de places. Les pays européens, dont la Belgique, où les lieux de garde

0-3 ans sont organisés selon des systèmes différents et séparés des systèmes éducatifs pour les enfants 3-6 ans, considèrent, à tort, les crèches moins comme des lieux éducatifs que comme des lieux de garde pour les parents qui travaillent, et qui donc ont des revenus. Alors que, dans ces mêmes pays, l'école maternelle a toujours été vue comme un lieu éducatif pour tous. En outre, cette pénurie n'est pas répartie de manière égale. Pour Bruxelles et pour la Flandre, les communes les plus riches ont plus de places subventionnées que les communes plus pauvres.

**AP : La vision des « crèches pour l'emploi » a une longue histoire...**

**MV :** Dès le début des crèches au XIX<sup>e</sup> siècle, les crèches étaient vues

comme un « mal nécessaire », nécessaire pour les femmes qui vont travailler, mais aussi comme un fléau, dans l'idée que les mères ne prennent pas leurs responsabilités maternelles. Cette vision a persisté jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, et même encore dans les années soixante. On ne parlait jamais des pères, d'ailleurs. La psychologie développementale a mis l'accent sur l'attachement et la relation émotionnelle mère/enfant dès le plus jeune âge, et cela n'a rien arrangé. Ce n'est qu'à partir des années 80 et même 90 qu'on s'est aperçu qu'une crèche de bonne qualité peut apporter quelque chose de bénéfique pour l'enfant dans son développement social et cognitif. La question a alors changé. On est passé de « Est-ce que la crèche est bonne ou mauvaise ? » à

« Qu'est-ce qu'une bonne crèche ? » On a pu alors se poser les questions de la professionnalisation des métiers de la petite enfance, de la qualité de l'accueil, etc.

**AP : Est-ce que la situation de l'accueil s'améliore en Belgique ?**

**MV :** Elle s'améliore très peu. Alors que ce problème date de plusieurs décennies ! Les évolutions suivent davantage les évolutions du travail féminin que la précarité. Si plus de femmes travaillent, on va créer plus de places, mais si la pauvreté augmente, non.

Il y a certaines villes, comme Gand, qui vont à contresens en ayant une politique volontariste et sociale, en créant des places, souvent à leurs propres frais, sur des territoires où il y a une combinaison entre peu de capacités et beaucoup de précarité.

**AP : Mais encore faut-il que les familles plus vulnérables et éloignées des institutions s'y rendent...**

**MV :** En effet, le nombre de places ne suffit pas. Il faut que tout le monde y ait accès. Et les freins sont multiples, on parle de pénurie bien sûr, mais aussi de freins administratifs dans les procédures d'inscription et de freins financiers. La Ville de Gand et la Vlaamse Gemeenschapcommissie, qui gère les places dans les crèches néerlandophones à Bruxelles, ont mis en place un système de demandes de places centralisé. Quiconque veut obtenir une place en crèche s'adresse à ce service, qui prend en compte les facteurs économiques, sociaux et démographiques pour que les crèches aient une population qui soit représentative de la population de la vie, pour garantir un équilibre entre fonction sociale et fonction économique, afin de ne pas exclure les familles monoparentales et les familles plus précaires. Ils ont décidé de ne pas réserver les places au-delà de six mois

à l'avance. C'est très important, car si on donne la place au premier venu, cela favorise les gens qui peuvent se permettre de prévoir suffisamment tôt, c'est-à-dire des familles avec deux revenus qui savent se projeter dans l'avenir, ce qui n'est pas toujours le cas de familles précaires qui vivent au jour le jour. Cela permet une politique plus équitable, mais également d'avoir davantage d'informations sur les besoins qu'ils n'ont pas pu couvrir. Cela dit, c'est une politique complexe, car il s'agit toujours de distribuer la pénurie de manière équitable. Quand on distribue la pénurie, il faut prendre à quelqu'un pour donner à quelqu'un d'autre.

« Les évolutions  
en termes  
d'accueil suivent  
davantage  
les évolutions du  
travail féminin  
que la précarité. »

**AP : Cette politique volontariste engendre donc une mixité sociale accrue dans les crèches, que vous défendez de longue date...**

**MV :** Absolument. Et c'est indispensable. On a vu en Flandre la mise en place d'initiatives pour les familles précaires exclues des crèches. Mais cela pose plusieurs problèmes : d'abord, les familles se retrouvent entre elles. L'autre problème encore plus grave est que les autres crèches rejettent ces familles en disant « des structures existent pour vous ». L'accès à ces crèches est alors rendu encore plus difficile. Les Pays-Bas ont carrément un

système à deux vitesses : des crèches pour les gens qui travaillent et des crèches pour les familles précaires. Cette ségrégation n'est pas sans effet sur le développement des enfants.

**AP : Y a-t-il dans le monde politique une prise de conscience des inégalités d'accès et de l'importance des crèches sur le plan socio-éducatif ?**

**MV :** J'observe une prise de conscience accrue, oui. On peut par exemple citer la Child Guarantee, au Parlement européen, dont la première phase vient de se terminer. L'un des quatre pôles d'attention est l'accès inégal au lieu d'accueil, notamment pour les enfants vivant dans des familles précaires ou les enfants ayant des besoins spécifiques comme les enfants roms ou les enfants de familles monoparentales. L'étude a été réalisée sur 28 pays (avant le Brexit). Une deuxième phase prévoit de faire des études de cas dans les pays mieux placés, de mesurer les coûts/bénéfices afin de formuler des recommandations. Il y a donc une réelle intention au niveau de l'Europe, qui va au-delà de la signification des crèches pour l'emploi, qui se rend compte de sa valeur éducative et sociale.

**AP : Sommes-nous aussi en Belgique menacés par une marchandisation de l'accueil de l'enfance, comme on le voit dans le secteur des maisons de repos ?**

**MV :** On n'y est pas encore, mais on y arrive... En Flandre, on voit que, quand des villes peuvent augmenter leurs places, certaines font des appels d'offres et tentent de trouver le moins cher. Ce qui n'est pas sans impact sur les conditions de travail du personnel. À Bruxelles, Babilou, entreprise privée, s'est installée. On n'en est pas encore à une situation comme en Angleterre, en Hollande ou en France. Mais il faut être prudent. •

# Bruxelles Multi-Accueil : réveiller la fibre sociale

Faire tomber les a priori, réconcilier les besoins des parents et des enfants, valoriser les puéricultrices comme partie prenante d'un projet de société plus solidaire : le projet Bruxelles Multi-Accueil (BMA) a non seulement permis à plusieurs crèches d'accueillir un plus grand nombre d'enfants en situation de pauvreté, mais aussi d'inaugurer un travail en profondeur sur le sens de l'accueil.

PAR JULIE LUONG

La fibre sociale, Fanny Dupuis l'a depuis toujours. Infirmière pédiatrique et sage-femme de formation, elle a aussi été directrice de la crèche Gilson, à Watermael-Boitsfort, pendant 24 ans. « J'ai toujours accueilli des familles en difficulté, qui m'étaient adressées par le CPAS ou par les consultations ONE. » Mais la fibre sociale n'est pas aussi contagieuse que le Covid-19 : du moins pas tous les jours, pas avec tout le monde, pas par tous les temps. « Ça bloquait parfois dans l'équipe. Bien sûr, tout le monde préférerait n'avoir que des bébés qui sourient, qui sentent bon, et des parents qui vous valorisent et vous félicitent pour votre travail. » Dans cette commune bruxelloise relativement aisée, le sens de l'ouverture demande parfois à être réveillé, stimulé par des informations justes, avec tact et

patience. Les blocages ne tombent jamais en une nuit, et certainement pas à la force du poignet.

## STRESS ET PAUVRETÉ

« Quand nous avons lancé le projet BMA, certaines travailleuses de l'équipe étaient réticentes, raconte Fanny Dupuis. Elles ont pensé que nous allions avoir plein d'enfants migrants et certaines tenaient ce raisonnement : 'On n'a déjà pas assez de places pour nos enfants à nous...' C'était au moment des événements en Syrie : entendre ce genre de réflexions me touchait beaucoup. C'est pourquoi je tenais à ce que toute l'équipe participe aux formations, y compris le personnel d'entretien et de cuisine : une Marocaine et une Portugaise, qui savaient ce que voulait dire la migration. Cela a finalement donné

**« En tant que service public, c'est essentiel de bien connaître le réseau, de pouvoir créer des passerelles, de pouvoir, si je puis dire, sortir du confinement. »**

VÉRONIQUE SIMON,  
DIRECTRICE DES AMIS  
DE MIMI À SCHAERBEEK



lieu à des discussions très fortes, très émouvantes. » Outre les formations dispensées par Badje au sein même des milieux d'accueil, le projet BMA comprenait des journées d'ateliers thématiques. Les matinées étaient consacrées à un exposé concernant un aspect spécifique de la pauvreté : logement, hygiène, santé... « Je connaissais l'impact du stress sur le développement de l'enfant, raconte Fanny Dupuis. N'empêche que j'ai été très étonnée de voir les images d'un scanner montrant les différences entre le cerveau d'un

enfant soumis au stress et le cerveau d'un enfant non soumis au stress. » Or accueillir des enfants précarisés, c'est précisément les soustraire à ce stress quotidien que vivent les familles qui ne savent pas ce qu'elles mangeront le soir, si elles ne seront pas expulsées du territoire le lendemain, si les papiers demandés arriveront à temps, si on arrivera à se faire comprendre au guichet de l'administration, si la guerre n'a pas fait un mort de plus au village. Les après-midi étaient consacrées, elles, aux échanges de pratiques entre crèches et à la construction de projets communs. « L'envie, c'est de pouvoir pérenniser cette initiative en se mettant en lien avec les autres, en découvrant les projets qui existent déjà pour s'en inspirer ou travailler ensemble. Il existe beaucoup de choses, mais nous ne nous connaissons pas nécessairement les uns les autres », constate Fanny Dupuis. Véronique Simon, directrice des Amis de Mimi à Schaerbeek, qui a également participé au projet BMA, renchérit : « Je ne me rendais pas compte de tout ce qui existait. Or, en tant que service public, c'est essentiel de bien connaître le réseau, de pouvoir créer des passerelles, de pouvoir, si je puis dire, sortir du confinement. »

## UN SOUTIEN POUR LES PARENTS

Pour Fanny Dupuis, le projet BMA a surtout permis à ses équipes de changer de regard sur la pauvreté infantile. « Avant, quand je venais avec une situation compliquée, je choisisais précautionneusement mes duos de référentes. Mais, au fur et à mesure, j'ai constaté une prise de conscience au sein de toute l'équipe. » Nul besoin pour cela de grands discours : la confrontation avec des situations réelles, parfois extrêmement dures, est redoutablement

efficace. « Quand l'équipe apprend qu'une maman dort dans sa voiture, alors là, on se dit qu'on peut quand même bien faire un effort pour faire de la place à cet enfant... » La fibre sociale se renforce encore lorsqu'on constate, parfois très rapidement, les bienfaits significatifs de l'accueil sur l'enfant et sur sa mère (car il s'agit le plus souvent de situations de monoparentalité).

Il en va ainsi de cette très jeune maman, complètement désorientée après une séparation précoce d'avec le père de sa fille, sans boulot, sans logement et qui a fini par être engagée →

**« L'envie, c'est de pouvoir pérenniser cette initiative en se mettant en lien avec les autres, en découvrant les projets qui existent déjà pour s'en inspirer ou travailler ensemble. »**

**Il existe beaucoup de choses, mais nous ne nous connaissons pas nécessairement les uns les autres. »**

FANNY DUPUIS, DIRECTRICE  
DE LA CRÈCHE GILSON,  
À WATERMAEL-BOITSFORT

➔ au CPAS où elle était autrefois bénéficiaire, s'est acheté une petite voiture et parvient même à s'offrir des vacances de temps en temps. Ou de Judith, Congolaise arrivée seule en Belgique, mère de quatre enfants, dont un petit dernier né prématuré à l'âge de cinq mois et demi. « Mon fils avait beaucoup de retard, notamment pour parler, pour être propre. La crèche

**« Nous, notre parti pris, c'est de répondre d'abord aux besoins des parents et ensuite de discuter avec eux s'il nous semble que cela ne convient pas à l'enfant. »**

PATRICIA LINSMEAU,  
DIRECTRICE DE L'ARBRE  
DE VIE, HALTE-ACCUEIL  
SITUÉE À SCHAERBEEK

l'a beaucoup aidé. Non seulement il était propre au moment d'entrer à l'école, mais il n'a pas pleuré... » Si son fils a fait de spectaculaires progrès grâce à la fréquentation d'autres enfants et au travail des puéricultrices, Judith, elle, a retrouvé grâce à la crèche un peu d'air, de respiration. « Cela m'a permis de reprendre mes démarches administratives,

ma formation d'aide-soignante. Sans cela, c'est impossible. Même pour faire les courses : sans voiture, avec quatre enfants, quand vous devez en plus porter un petit, comment voulez-vous?... Je n'ai personne pour le garder, aucune famille en Belgique. Des amies, oui, j'en ai, mais elles ont elles-mêmes quatre ou cinq enfants et chacune doit déjà se débrouiller avec les siens. »

### ENFANTS TOUT BEAUX, TOUT PROPRES

En se confrontant avec de vrais « bébés pauvres », les équipes découvrent que ce sont eux, justement, les bébés qui sentent bon, les bébés bien habillés. « Cet amalgame entre manque d'hygiène et pauvreté est vraiment injustifié, poursuit Fanny Dupuis. Les personnes en difficulté mettent justement un point d'honneur à ce que leur bébé soit tout beau, car cet enfant, c'est aussi leur fierté. » Entre les puéricultrices et ces parents en difficulté, les relations prennent aussi parfois un tour moins figé qu'avec des parents plus aisés, qui oscillent souvent entre reconnaissance et condescendance à leur égard. « Je me souviens d'une maman qui devait prendre deux bus et un tram pour arriver jusque chez nous et qui était arrivée en retard lors d'un jour de familiarisation. La puéricultrice lui avait dit très sèchement qu'elle n'avait qu'à revenir le lendemain. Je trouvais cela tout à fait déplacé et je me suis donc excusée auprès de cette maman qui a directement pris la défense de la puéricultrice, en soulignant qu'elle faisait quand même un dur métier, que ce n'était pas facile de s'occuper de tous ces enfants à la fois, etc. » Rien de tel que la bienveillance, d'un côté ou de l'autre, pour couper court aux batailles d'ego, aux mises au point chicanesuses.

L'autre apprentissage fondamental est celui de la très humaine discrétion, si peu dans l'air du temps. « Beaucoup de femmes en difficulté sont dans cette

demande implicite : que l'on ne vienne pas fouiller dans leur vie. Certaines ont des compagnons dont elles ne savent pas s'ils vont partir ou revenir en Belgique. Les situations ne sont pas claires. Et nous, ce qu'on veut, c'est ne pas jouer les flics, qu'elles puissent continuer à payer en tant que mères seules », raconte Fanny Dupuis. Pour ces femmes qui ont souvent subi la violence intrusive de l'administration, constater qu'elles peuvent recevoir de l'aide sans devoir sempiternellement se justifier provoque un précieux regain de confiance en l'autre. « Nous faisons en général une visite à domicile dans le but de mieux se rendre compte de l'environnement de vie de chaque enfant. Ces mamans sont souvent inquiètes qu'on découvre les conditions dans lesquelles elles vivent, elles sont gênées. Mais, pour les puéricultrices, c'est très important. C'est souvent après ces visites qu'elles se disent : OK, il faut faire de la place pour cet enfant. »



### FLEXIBILITÉ

Patricia Linsmeau dirige l'Arbre de vie, une halte-accueil située à Schaerbeek. Le projet BMA lui a permis de partager avec le réseau un autre aspect essentiel de l'accueil des enfants en situation de pauvreté : la flexibilité. Plus on est précaire, plus on est soumis aux

aléas, aux rouages qui se grippent, à l'improvisation nécessaire. « Quand le grand frère est malade et qu'on est toute seule, c'est impossible de le laisser pour conduire le plus petit à la crèche... Dès qu'un maillon de la chaîne craque, on ne peut pas fonctionner comme d'habitude. » L'éternel débat est de savoir si,

**« C'est un travail exigeant, mais quand on prend de la hauteur, quand on comprend qu'on fait partie d'une dynamique plus globale, d'un vrai projet de société, cela réintroduit du plaisir et une belle énergie dans le quotidien. »**

VÉRONIQUE SIMON,  
DIRECTRICE DES AMIS  
DE MIMI À SCHAERBEEK

en répondant aux besoins des parents, on ne contrevient pas aux besoins de l'enfant, et inversement. « Nous, notre parti pris, c'est de répondre d'abord aux besoins des parents et ensuite de discuter avec eux s'il nous semble que cela ne convient pas à l'enfant. »

Un enfant qui arrive à 11 h en milieu d'accueil, a priori, ce n'est pas idéal pour se mettre dans le rythme de la journée, se calquer sur les heures de repas et de siestes et être au diapason des petits camarades. Un enfant qui ne vient que deux jours par semaine au lieu de trois, a priori, ce n'est pas idéal pour trouver sa place, prendre des habitudes. Mais tout cela, ce sont précisément des a priori, des règles générales qui ne sont que d'un maigre secours dans la vraie vie. « La réalité, c'est qu'il n'y a pas de généralités et que les enfants s'adaptent très bien. Certains trouvent tout à fait leur place même en ne venant que deux jours par semaine. Et si ce n'est pas le cas, on peut en parler à la maman, essayer de la rassurer, de lui expliquer. Il est certain que, si l'enfant n'est pas bien adapté, ce n'est pas instinctif de le laisser un jour de plus puisqu'il n'a pas l'air bien. Il faut prendre le temps de parler », détaille Patricia Linsmeau. Dans cette optique, l'accueil des enfants est inséparable du soutien aux parents. « Cela implique de ne pas être dans le jugement et d'aborder les choses avec tact, en tenant aussi compte de la culture d'origine. Par exemple, certaines personnes ont l'habitude de dormir avec leurs enfants. Nous ne sommes pas là pour dire que c'est bien ou mal, mais expliquer simplement qu'il sera plus difficile pour le bébé de s'endormir à la crèche s'il ne s'endort jamais tout seul. D'autres décrètent qu'il ne mange pas de fruits frais parce qu'il n'aime pas ça. On peut en discuter, tout simplement. »

### UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Véronique Simon constate pour sa part que l'accueil d'enfants en situation de pauvreté entraîne, une fois les premières réticences passées, de véritables élans de solidarité au sein des équipes. « Nous avons eu le cas d'une maman dont le petit dernier était régularisé, mais elle ne l'était pas, ses trois aînés non plus. Elle n'avait donc droit

à rien et, au bout d'un moment, nous avons compris qu'elle n'avait pas de quoi manger le soir. On s'est arrangées pour l'aider. Une amie m'a donné un matelas. Une fille de l'équipe lui a donné des vêtements. Une autre lui a offert un parfum. Parallèlement, en venant ici, son fils qui souffre d'une bronchite chronique s'est mis à aller beaucoup mieux, ce qui a entraîné chez elle un véritable mieux-être. » Le projet BMA, souligne encore Véronique Simon, a surtout eu le mérite d'amorcer un travail réflexif, en profondeur, parmi le personnel : pour quoi on fait ce métier, comment on le fait, comment on peut le faire mieux encore, dans quel but. « Aujourd'hui, il



y a dans l'équipe une véritable conscience de l'importance d'ouvrir la crèche sur le monde extérieur. C'est une source de valorisation, c'est gratifiant. C'est un travail exigeant, mais quand on prend de la hauteur, quand on comprend qu'on fait partie d'une dynamique plus globale, d'un vrai projet de société, cela réintroduit du plaisir et une belle énergie dans le quotidien. » À travers BMA, les personnels de crèche ont éprouvé qu'ils étaient loin, très loin d'être seulement des « gardes » d'enfants, mais qu'ils étaient aussi les gardiens d'une société solidaire. •



## Et où en est-on outre-Quiévrain ?

Claire Kramme (Meaningful Impact) a réalisé une recherche exploratoire sur les bonnes pratiques en termes de multi-accueil en France. Elle passe en revue plusieurs projets inspirants repérés dans l'Hexagone.

PAR CLAIRE KRAMME

### LES JEUNES ENFANTS ET L'ÉDUCATION ET ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) EN FRANCE : QUELQUES REPÈRES

La part des enfants de moins de 6 ans représente un peu plus de 7% de la population française, soit plus de 4,5 millions d'individus. L'accès de ces enfants à un dispositif d'EAJE varie fortement suivant que l'on s'intéresse à la tranche des 0-3 ou à celle des 3-6 ans. En effet, l'âge de la scolarisation obligatoire

ayant été abaissé à 3 ans dans le cadre de la loi «L'école de la confiance», l'accès à l'école maternelle, qui était déjà élevé sur l'ensemble du territoire, devient universel, inconditionnel et garanti depuis la rentrée 2020. En comparaison, l'accès à un lieu d'accueil collectif entre 0 et 3 ans s'avère nettement plus inégalitaire. Ainsi seulement 5% des enfants issus de milieux défavorisés fréquentent la crèche. Ce taux dépasse les 20% pour les enfants issus des familles les plus aisées.

### CE QUE L'ON SAIT ET CE QUE L'ON CHERCHE À MIEUX SAISIR

L'accueil en milieu collectif, dès le plus jeune âge, constitue un levier efficace de lutte contre les inégalités. Plus précisément, agir dès le plus jeune âge peut contribuer à enrayer le cycle de reproduction de la pauvreté (lire les «Regards croisés», p. 7-10).

La crèche a des effets positifs sur le langage et sur la motricité des jeunes enfants. De nombreuses études ont été produites dans les années 70-80, aux États-Unis notamment (ex. : Perry Preschool Project<sup>1</sup>), sur la question des effets positifs d'un accueil collectif de qualité sur les jeunes enfants, en particulier ceux issus de milieux défavorisés. Plus récemment, deux séries de travaux de recherche ont été lancées en France :

Le suivi de cohorte «ELFE» lancé en 2011 auprès de 18.000 enfants, un travail de recherche porté par Santé publique France qui vise à mieux connaître, sur la durée, les facteurs susceptibles d'avoir un effet sur le développement physique et psychologique, la santé et la socialisation de l'enfant.

[www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/cohorte-elfe](http://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/cohorte-elfe)

L'étude ISAJE (2019-2022) portée par la Caisse nationale des allocations familiales vise à mesurer, dans le cadre d'une expérimentation

aléatoire contrôlée, l'impact d'un accueil en crèche sur les enfants de milieux défavorisés avec une évaluation des effets sur les enfants de 0 à 3 ans mais aussi sur les conditions de vie des familles (insertion professionnelle, bien-être, organisation du couple et de la famille).

[www.parisschoolofeconomics.eu/fr/heim-arthur/](http://www.parisschoolofeconomics.eu/fr/heim-arthur/)

### LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (2019) OU LA MISE EN AVANT D'UNE APPROCHE DE TYPE « INVESTISSEMENT SOCIAL »<sup>2</sup>

Trois mesures phares sont prévues pour le volet petite enfance : la création de 30.000 nouvelles places en crèche, l'introduction d'un bonus mixité pour encourager les crèches à ouvrir leurs portes à des familles issues de milieux défavorisés et la formation de 600.000 professionnels de la petite enfance. La création du bonus a été largement saluée car elle encourage les crèches à se rendre plus accessibles à des familles non utilisatrices et à jouer la carte de la mixité sociale. Dans la réalité, pour le moment, ce bonus a eu tendance à bénéficier à des crèches qui accueillent déjà des familles modestes. La mise en œuvre du plan a aussi révélé la nécessité de ne pas travailler uniquement sur la dimension «capacité d'accueil» mais aussi sur les modalités d'accueil (la qualité, les conditions d'accessibilité dans la durée). Des bonnes pratiques existent et nous en mettons un certain nombre en avant dans les pages qui suivent.

1. <https://highscope.org/perry-preschool-project/>

2. <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-pauvrete-gouv-fr/les-5-engagements-de-la-strategie-pauvrete/article/>

engagement-no-1-l-egalite-des-chances-des-les-premiers-pas-pour-rompre-la

## Portraits choisis de projets inspirants en France

### Espace 19, une approche globale des besoins des familles avec jeunes enfants (Paris 19<sup>e</sup>; Île-de-France)

→ [espace19.org/education-et-parentalite](http://espace19.org/education-et-parentalite)

Espace 19 est une association qui offre de multiples services aux familles. Depuis 2014, le champ du soutien à la parentalité a été fortement investi. Le projet petite enfance a évolué de sorte à mieux prendre en compte l'ensemble des besoins des familles et de soutenir leur pouvoir d'agir.

### LE CONCEPT

«Accueillir à n'importe quelle heure de la journée, c'est un moyen de lutter contre les inégalités, un moyen pour les parents qui travaillent en horaires décalés de pouvoir aller faire les ménages. Ce n'est peut-être pas confortable pour les enfants, mais ils sont peut-être mieux chez nous à n'importe quelle heure qu'avec le grand frère de 10 ans ou chez les voisins qu'ils ne connaissent pas.» Espace 19, c'est du multi-accueil hyperflexible

où le temps de l'adaptation, de l'explication et de la discussion est pris avec le parent souvent pas ou peu familiarisé avec les services EAJE.

La structure a développé et acquis une solide expérience auprès de publics fragilisés : écoute, souplesse, empathie, dialogue... Elle fait le constat de la nécessité de dialoguer en permanence avec les parents pour rassurer sur ce qu'est l'accueil du jeune enfant. Comme souligné par la directrice de la crèche, «il faut déconstruire des représentations souvent erronées de ces services. On explique aux parents qu'on peut accueillir l'enfant quelques matinées s'ils ont besoin de souffler ou s'ils ont un rendez-vous à la préfecture. Ça demande beaucoup de temps. Ils doivent récupérer leur confiance en eux, la conscience du rôle qui est le leur.»

La structure envisage son rôle au-delà de l'accueil de l'enfant. Dans ce projet, on estime qu'une fois le lien de confiance établi avec le parent il faut en profiter pour l'aider dans d'autres démarches. L'approche d'Espace 19 est de nature holistique. Chaque service proposé est une porte d'entrée, une accroche. Et les équipes cherchent sans cesse à créer des liens, à mettre en relation (avec le service public de l'emploi par exemple).

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Espace 19 se compose de trois crèches et des haltes-garderies adossées à un centre social pour lutter contre les inégalités avant l'entrée à l'école maternelle.

L'équipe Petite Enfance peut compter sur l'appui et la complémentarité avec d'autres services du centre : les médiatrices socioculturelles, le pôle santé d'Espace 19 et sa conseillère conjugale et familiale, des collègues du centre social, Espace 19 Insertion sociale, mais aussi de nombreux partenaires du territoire.

En 2018, la structure a accueilli 250 enfants dont 78% issus de milieux précarisés.

### Baby Loup, une crèche solidaire doublée d'un relais familial d'urgence ouvert 7 j/7 et 24 h/24, Conflans-Sainte-Honorine (région parisienne)

### LE CONCEPT

Il est né d'un constat simple : d'un côté, l'injonction de travailler faite à des femmes peu ou pas diplômées, élevant seules leurs enfants et ne pouvant prétendre qu'à des emplois proposés en horaires décalés, de l'autre une offre de garde d'enfants n'offrant aucune souplesse, car pensée pour des emplois classiques de bureau. Face à ce constat, des mamans se sont organisées entre elles pour pallier ce manque. Baby Loup est née pour donner un cadre à cette initiative. Cette crèche solidaire a permis de cibler les familles monoparentales et les parents contraints à des horaires décalés (environ 30% de la population active).

La singularité du modèle tient au fait que ce sont les parents qui fixent les règles, en fonction de leurs besoins. Ils sont placés au cœur du projet et participent à la gouvernance.

Chaque famille détermine les jours et heures d'accueil. Généralement, les familles ne prennent pas un temps plein, ce qui permet d'accueillir plus de familles et de leur proposer des actions spécifiques. Ce projet de crèche hyperflexible permet au final une certaine mixité entre des familles monoparentales « pauvres » et ➔

→ des enfants issus de familles plus aisées, mais dont les parents travaillent également en horaires décalés (restauration, hôtellerie, aviation, etc.).

L'appui de partenaires relais et « sourceurs » est, comme souvent dans ce domaine, un élément structurant du modèle. C'est grâce à ces liens que les familles arrivent jusqu'à la crèche. Mais aussi par le bouche-à-oreille, par le porte-à-porte. La communication informelle est capitale. L'équipe met un point d'honneur à participer à tous les événements organisés localement et qui visent les familles.

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

L'un des challenges du modèle est de pouvoir adapter les horaires de travail des professionnel-le-s pour faire face aux besoins aléatoires des familles. L'échange régulier avec les familles permet de se projeter sur de courtes périodes et de faire des appariements sur chaque place, de mutualiser les ressources. Pour le directeur de la structure, ce système responsabilise les familles

qui prennent conscience de l'importance d'informer l'équipe en cas de changement de planning.

### Optimômes, un réseau de crèches solidaires en région Bretagne - Pays de la Loire

→ [www.optimomes.org](http://www.optimomes.org)

#### LE CONCEPT

Un accueil multidimensionnel pour donner corps au concept de crèche solidaire et pour répondre en priorité aux besoins de garde d'enfants de mères-chefes de famille monoparentale (2 millions de foyers concernés, 85% de femmes), mais aussi de parents travaillant en horaires décalés (environ 30% de la population active).

Pour sa fondatrice, Anne-Karine Stocchetti, le modèle de la crèche solidaire doit permettre que « *chaque enfant soit une chance, et non une charge dans la vie de ses parents* ».

Le modèle né en 2001 consiste à proposer une solution adaptée à tous les besoins : prise en charge des enfants à la maison à toute heure ou en micro-crèche (les Minuscules). Ainsi, le service Gepetto intervient de jour comme de nuit, le week-end et les jours fériés au domicile des familles et prend en charge les fratries de 0 à 13 ans. L'association compte une trentaine d'intervenants, tous professionnels qualifiés.

Les microcrèches (une dizaine de places chacune) offrent des conditions d'accueil souples, chaque famille étant incitée une fois par semaine à préciser ses besoins de garde pour la semaine suivante. Les équipes organisent également des journées sans horloge et sans jeux tout faits durant lesquelles elles créent avec les enfants des jouets, à partir de matériaux bruts fournis par des entreprises partenaires. Un service d'urgence est également adossé aux crèches pour permettre une prise en charge imprévue sans coût pour les familles.

Pour les crèches comme pour le service de garde à domicile, la participation financière est calculée à partir des revenus des familles avec un prix plancher à 0,40 € par heure.



## UNE INITIATIVE ORIGINALE POUR PROMOUVOIR LES INNOVATIONS : LES GIRAFES AWARDS

Depuis 2015, des trophées de la créativité de la petite enfance sont organisés par l'association Agir pour la Petite Enfance avec le soutien du ministère de la Santé et des Solidarités. Ils récompensent des projets originaux mis en place par des professionnel-le-s de la petite enfance en collaboration avec les familles autour d'un thème. Si cette initiative ne vise pas spécifiquement les multi-accueils, elle porte une attention particulière à la lutte contre les inégalités et a permis de mettre en avant des projets valorisant l'inclusion sociale ou la diversité culturelle. Exemple avec « D'ici et d'ailleurs », un projet du multi-accueil, « Au Paradis des Bambins » (Île-de-France) qui propose aux enfants et à leurs familles d'apporter à la crèche des costumes traditionnels. C'est aussi l'occasion de sortir la tête hors de l'Hexagone et d'aller repérer d'autres pratiques intéressantes à l'étranger, en Europe ou ailleurs (ex. : prix international décerné à l'Uruguay en 2019).

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

Cinq crèches solidaires en Bretagne, une mutualisation des emplois entre les différentes modalités d'accueil et, depuis 2017, un espace d'échanges consacré au monde de la petite enfance, Radiocrèche (<https://soundcloud.com/radiocreche>).

Le réseau des crèches solidaires s'appuie sur le tissage de liens nombreux pour faciliter la prise en charge des demandes et bâtir un modèle économique garantissant la mixité des publics : caisses d'allocations familiales, entreprises, hôpitaux, services de la petite enfance (PMI, protection maternelle et infantile), services d'insertion sociale ou professionnelle, etc.

### L'Escale des Bambins, un multi-accueil de quartier, Nantes (région Bretagne - Pays de la Loire)

→ [www.mutuelle-enfance-famille.fr/pages/les-structures/lescale-des-bambins-a-nantes.php](http://www.mutuelle-enfance-famille.fr/pages/les-structures/lescale-des-bambins-a-nantes.php)

#### LE CONCEPT

Un accueil souple, tant par les horaires que par les modalités. Le parent est associé à la vie de la crèche à plusieurs moments dans l'année :

- un atelier bricolage qui permet au parent à la fois de mieux connaître la structure mais aussi d'observer son enfant autrement, de créer du lien avec le/la professionnel-le et de prendre conscience des interactions possibles et des sources de stimulation de son enfant en milieu collectif;
- des événements festifs (goûters);
- des ateliers thématiques avec des rencontres pour échanger sur les pratiques et les questions entre parents.

Une commission de parents a également été créée, qui offre une fois par an aux parents qui le souhaitent une tribune pour s'exprimer sur la vie de la structure et sur les projets en cours et à venir.

Aussi, consciente du rôle qu'elle joue dans la préparation à l'entrée à l'école maternelle et soucieuse d'accompagner au mieux tous les enfants indépendamment de leurs origines sociales et culturelles, l'Escale des Bambins a fait le choix d'introduire un programme d'éveil au langage et à la littérature en

mettant des livrets à la disposition des familles pour assurer la continuité des apprentissages en dehors de la structure.

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

L'Escale des Bambins accueille une vingtaine d'enfants différents chaque jour avec des intensités de fréquentation variables suivant les enfants. L'enfant peut être accueilli en accueil régulier (entre deux heures et onze heures par jour, un ou plusieurs jours par semaine avec des horaires variables possibles suivant les jours) ou occasionnel (à la demande et en fonction des disponibilités).

Pour rester au plus près des besoins et des réalités de vie des familles et des enfants, l'Escale des Bambins s'est engagée dans une dynamique de questionnement régulier. L'offre de projets pédagogiques s'est enrichie au fil des ans en s'appuyant sur les parents : atelier livre, atelier jardinage ou encore la « Fée des saisons », un projet primé Girafe d'or en 2017 qui, à travers plusieurs espaces enchanteurs, crée des tableaux qui engagent les cinq sens des tout-petits : lumières, images projetées, odeurs et toutes sortes de jolies choses à toucher. •

# Quelle place pour le socio-psycho-éducatif dans la formation?

Les formations des professionnel-le-s de l'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, en majorité des femmes, sont les plus courtes d'Europe. L'approche psycho-sociale de l'accueil de l'enfance semble encore trop négligée. Avec des conséquences sur l'accueil des enfants. Et la relation avec les parents. Comment mieux former le personnel aux réalités des familles dans leur diversité ?

PAR ÉMILIE GLINE

Cherchez les mots « diversité », « précarité » ou « inclusion » dans le programme d'études de puériculture, et vous constaterez que la pêche n'est pas fameuse. « Diversité » y figure... au chapitre « diététique ». Pour les autres par contre, il faudra repasser.

Dans le secteur de la petite enfance, le personnel d'accueil a un rôle social de première ligne, avec les enfants, mais aussi les parents. Et pourtant, dans la formation de puéricultrice, les aspects sanitaire et technique semblent privilégiés au détriment des volets éducatif, social et relationnel, qui englobent entre autres des formations à la réalité des familles migrantes, aux inégalités, au rapport des parents aux institutions, aux violences, etc.

## APPRENDRE SUR LE TAS

« La dimension de l'inclusion, on n'en parle quasiment pas dans les cours, témoigne Aude Block, puéricultrice aux crèches de Schaerbeek diplômée de l'Institut Reine Fabiola en 2006.

*Quand je suis sortie de l'école, on m'a proposé une journée d'essai dans un home d'enfants placés, j'ai été plongée là-dedans et, psychologiquement, je n'étais pas préparée à ça. On a des stages dans des écoles spécialisées pour tout ce qui concerne le handicap, mais, pour le reste, pas grand-chose, remarque Aude Block. Avec l'expérience, on est plus rodées à repérer les situations spécifiques mais on n'a pas vraiment le bagage à l'issue de notre formation. »*

Les puéricultrices semblent donc devoir apprendre sur le tas. « Au fur et à mesure qu'on accueille des gens en difficulté, on évolue. Nous, on fait souvent des formations en équipe », explique de son côté Gwendoline Jacques, puéricultrice à la crèche Les P'tits Pinsons à Chiny. « À l'école, on n'en parlait pas. Et sur leurs lieux de stages, pour tout ce qui était un peu sensible, les stagiaires étaient mises à l'écart... »

Du côté des professeurs, on prend conscience des manquements. Et des efforts sont réalisés. « On ne suit pas le programme à la lettre. Nous essayons de faire

venir des intervenants externes pour sensibiliser nos étudiants à des problématiques comme le handicap ou la maltraitance », explique une infirmière enseignante à l'Institut Sacré-Cœur de Nivelles.

## DES « JEUNES » DIPLÔMÉES

« Dans les études de puériculture, ce sont des jeunes filles qui ont choisi l'option en humanité. Elles ont souvent du mal à se positionner en tant qu'adultes par rapport aux parents. Du coup, les retours aux parents sont parfois un peu 'scolaires', remarque Hélène Detroz, coordinatrice du Ballon rouge, qui accueille des enfants issus de familles en situations difficiles. J'aime bien travailler avec des auxiliaires de l'enfance parce qu'elles ont souvent eu des parcours en dents de scie et peuvent, par là, développer plus d'empathie envers les parents. »

La question de la valorisation des professionnel.le.s se pose aussi. « Quand on travaille dans le secteur de la petite enfance, on vit souvent dans des situations de précarité, on gagne mal sa vie et on n'a quasiment

aucune possibilité de changer de fonction durant sa carrière. Les accueillantes peuvent se sentir 'toutes petites' devant certains parents et n'ont parfois pas le recul nécessaire pour en faire quelque chose de positif. C'est pourtant un métier tellement exigeant qu'il faudrait qu'il soit mieux reconnu », observe Joëlle Mottint, chercheuse et formatrice au RIEPP (Réseau des initiatives enfants-parents-professionnel-le-s). Elle donne des formations continues aux puéricultrices. « On travaille essentiellement sur les savoir-être, la posture professionnelle, la réflexivité et la prise de recul », explique-t-elle. Avec une attention particulière portée à la diversité des familles : « On part des réalités de travail des personnes et, petit à petit, on travaille dessus pour essayer de renforcer la réflexion des professionnelles. »

## UNE FORMATION PEU AJUSTÉE ?

« Ça fait plusieurs années que le terrain se bat pour une augmentation du niveau de qualification, souligne Pascal Camus, coordinatrice CAIRN à l'ONE. Au final, c'est la formation continue qui permet un peu d'aborder les compétences que les professionnels n'acquièrent pas à la base. » Badje plaide aussi pour une formation de niveau supérieur, qui tienne compte des facettes techniques du métier, mais aussi du volet réflexif et relationnel. Message reçu ? Dans sa déclaration de politique régionale pour les cinq années à venir, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'engage en tout cas à « veiller à la qualité de la formation du personnel, créer, outre les formations existantes, une formation de bachelier en éducation et accueil du jeune enfant, qui soit accessible aussi en formation continue et intégrer une sensibilisation à la pauvreté infantile dans le cursus de toutes les formations initiales des métiers de la petite enfance ». •

## NOUVELLE RÉFORME DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : UNE AMÉLIORATION DES FORMATIONS ?

La réforme d'accueil de la petite enfance est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La formation du personnel d'accueil des enfants est l'une des mesures de cette réforme. Les conditions d'accès à la formation d'accueillant-e d'enfants ont été modifiées. Ainsi, il devient nécessaire pour accéder à la formation d'être détenteur du CESS. La formation, à l'origine d'un an, se trouve aussi prolongée d'un an supplémentaire. L'objectif, avoir des personnes plus qualifiées pour accueillir les enfants en bas âge. « La position globale du chantier a été de pousser à une qualification plus qualitative, mais cela devient plus compliqué pour les organismes de formation en alternance, où le CESS n'était pas nécessaire jusque-là », explique Isabelle Van Dooren, chargée de mission à l'asbl Coordination des haltes-accueil de la Communauté française (CHACOF), qui souligne aussi que « cette augmentation du diplôme requis va permettre entre autres auxiliaires de l'enfance, dont la formation ne nécessitait jusque-là pas de CESS, de pouvoir évoluer dans leur lieu de travail ».

« C'est globalement très positif, mais, tempère Hélène Detroz, coordinatrice à l'asbl Le Ballon rouge, cela va couper l'accès aux formations à des gens qui sont plus pratiques et qui n'ont pas les capacités d'étude ainsi qu'aux personnes qui ont un bagage de vie différent. » « Augmenter le niveau des personnes qui accueillent la petite enfance, ce n'est pas mauvais, mais il faut se poser la question au-delà de l'enseignement. Au final, avoir le CESS, ce n'est pas mauvais, mais qu'est-ce qu'on veut dire derrière ce diplôme ? », interroge quant à lui Jean-François Rasseaux, conseiller pédagogique en charge des métiers de la Petite Enfance à l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises (IFAPME).

Pour ce qui est du personnel d'accueil actuel qui n'aurait pas de CESS, « on ne sait pas très bien comment l'ONE va se positionner mais il y aurait l'idée d'attribuer un passeport aux personnes afin qu'elles ne perdent pas leur emploi », explique Hélène Detroz. Les textes légaux précisent que « les personnes titulaires de diplômes et de certificats reconnus sous la réglementation en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 conservent le droit d'exercer les fonctions qui leur étaient accessibles avant l'entrée en vigueur du présent arrêté. Une évaluation de cette disposition sera prévue au cours de l'année 2020 ».

# Milieus d'accueil : une réforme attendue

Assurer l'accessibilité de l'accueil tout en ayant une attention portée au renforcement de sa qualité, telle est la logique qui a accompagné la réforme des milieux d'accueil. Entamée en 2014, cette réforme du secteur s'est concrétisée en 2019. Un ensemble de textes légaux ont été approuvés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Certains points restent en discussion avec le secteur dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme qui s'étalera jusque fin 2025.

PAR PIERRE JASSOGNE

Pour l'ONE, qui a mené une longue réflexion avant même l'élaboration du texte approuvé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la volonté est simple : investir à la base, les budgets consacrés à l'accueil de l'enfance constituant un investissement pour l'avenir. Dans le cadre de la réforme, les milieux d'accueil ont été redéfinis pour plus de lisibilité et de cohérence, que ce soit à travers la formation initiale des professionnel-le-s, la simplification des types de milieux d'accueil ou une redéfinition des normes d'encadrement et de subsides.

## RENFORCER LA MIXITÉ SOCIALE

Cette réforme, dont le coût s'élève à 125 millions d'euros (on parlait à la base de 350 millions), prévoit une nouvelle répartition censée renforcer la mixité sociale. Plus le public d'une

crèche sera fragile, plus les subsides seront importants. Concrètement, quatre niveaux de subsides ont été élaborés, allant de 0 (crèches privées) à 3. Deux niveaux misent spécifiquement sur l'accessibilité des milieux d'accueil au plus grand nombre : le niveau 2, dit subside d'accessibilité, est accordé en plus du subside de base (niveau 1). Il a pour double objectif de renforcer la qualité de l'accueil et d'en accroître l'accessibilité, à travers un meilleur financement du personnel et un accroissement du temps dont ce dernier dispose pour organiser l'accueil et répondre aux besoins des familles.

Le niveau 3, dit subside d'accessibilité renforcée, est accordé en plus du subside de base et d'accessibilité. L'idée est de soutenir les pouvoirs organisateurs qui s'investissent avec une intensité particulière dans l'accueil

d'enfants en situation de vulnérabilité. Ce subside porte notamment sur une accessibilité horaire renforcée et passe aussi par un accroissement de l'encadrement psycho-médico-social.

Outre le financement des milieux d'accueil, l'ONE va également mettre en place un système informatisé de gestion centralisée des pré-demandes d'accueil qui favorisera la recherche et l'accessibilité des places d'accueil. Les demandes des parents devront obligatoirement être introduites par le biais de ce système plus transparent pour les familles.

## ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

En termes d'accessibilité financière, l'ONE prévoit de revoir la participation financière des parents (PFP) en visant avant tout à réduire le coût pour les tranches de revenus inférieures.

Cette participation financière parentale réduite vise à soutenir l'accès à un accueil de qualité aux plus défavorisés et à contribuer de la sorte à la réduction des inégalités sociales.

Parallèlement à cette mesure, l'objectif est que les recettes des crèches ne dépendent plus des rentrées amenées par la PFP. En effet, les crèches accueillant un public défavorisé étaient pénalisées. En outre, ce système pouvait pousser certains milieux d'accueil à rechercher les parents apportant une contribution financière plus importante. Désormais, la PFP sera redistribuée entre toutes les crèches de niveau 2 et 3 afin qu'elles perçoivent le même montant forfaitaire multiplié par leur nombre de places subventionnées.

Toujours en matière d'accessibilité, l'extension des horaires d'ouverture à onze heures trente devrait permettre à plus de parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

## « LE CONCEPT DE CRÈCHE VA ÉVOLUER »

Sur le terrain, les structures d'accueil ne mesurent pas encore pleinement les conséquences de la réforme. Mais certaines, à l'instar des haltes-accueil, se réjouissent d'être enfin reconnues et de pouvoir bénéficier d'une plus grande sécurité financière, de quoi renforcer la qualité de l'accueil aux enfants de parents en réinsertion socioprofessionnelle ou sans emploi. « C'est le concept de crèche qui va ainsi évoluer : un lieu pas uniquement pour les enfants de parents qui travaillent, mais pour tous les enfants sans exception », se réjouit Amélie Deman, de la CHACOF, la coordination des haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles.

« En matière d'accessibilité, la philosophie de la réforme est positive, même si concrètement, pour les haltes-accueil, sa mise en place va poser problème », poursuit-elle.

Ombre au tableau : la flexibilité de ces haltes pour adapter leurs tarifs, comme leurs horaires, aux besoins des familles. Si on suit la logique de la réforme, la participation des parents sera strictement calculée par l'ONE, sur la base des extraits de rôle.

« C'est le concept  
de crèche qui va  
ainsi évoluer :  
un lieu pas  
uniquement  
pour les enfants  
de parents qui  
travaillent, mais  
pour tous  
les enfants sans  
exception. »

AMÉLIE DEMAN,  
DE LA CHACOF

« Ce n'était pas le cas avant. Les parents participaient, mais sans appliquer la PFP déterminée par l'ONE. » Autres contraintes possibles : la halte-accueil pourrait devoir imposer un minimum de trois demi-journées de prise en charge hebdomadaire et ouvrir ses portes onze heures trente par jour, et ce, alors que de nombreuses haltes-accueil ont des heures d'ouverture nettement plus limitées.

De son côté, la FILE (Fédération des initiatives locales pour l'enfance) soutient cette réforme, « même si on ne prétend pas qu'elle répond à toutes les difficultés : elle permet un refinancement progressif des structures. Néanmoins ce financement est loin d'être suffisant pour atteindre les objectifs poursuivis », explique Cécile Van Honsté. La FILE se réjouit notamment de la professionnalisation du secteur. « Accueillir un enfant, cela ne s'improvise pas. Comment s'y engager sans une stabilité financière suffisante, liée à un statut correct ? Ou encore sans une formation solide qui implique un réel travail sur soi ? Seule une politique forte en matière d'accueil de l'enfance permet de mettre en œuvre les valeurs d'émancipation, de prévention, de lutte contre la pauvreté infantile. »

Comme pour n'importe quelle réforme, des critiques ont été émises. Certaines viennent de mauvaises compréhensions, même si les exceptions visant à préserver les services existants et la progressivité de la mise en place des mesures devraient en rassurer plus d'un, l'objectif étant de ne pas perdre des places de qualité.

À la suite des craintes exprimées par de nombreux acteurs du secteur, la ministre de l'Enfance, Bénédicte Linard (Écolo), a annoncé en décembre dernier le report de l'entrée en vigueur d'une série de dispositions. Un report qui doit permettre d'ouvrir une période de concertation autour de huit dossiers, parmi lesquels l'horaire minimal d'ouverture pour les crèches bénéficiant du subside d'accessibilité, la formation initiale du personnel des milieux d'accueil et la manière dont la réforme tient compte des haltes-accueil conventionnées. Comme l'a rappelé Bénédicte Linard, cette période de concertation ne met aucunement en cause les objectifs en matière de soutien au secteur, de professionnalisation, d'accessibilité des milieux d'accueil et de qualité, au contraire. •

# Non-recours et accueil de l'enfance

L'étude du non-recours aux droits et aux services permet d'éclairer la précarité sous un nouveau jour. Et les moyens de l'enrayer. En termes d'accueil de l'enfance, aussi. Une chose est d'avoir des places suffisantes, une autre chose est de permettre aux familles d'y accéder. Et les freins ne sont pas qu'économiques.

PAR MANON LEGRAND

Le non-recours renvoie « à toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre », selon la définition de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), créé en 2003 en France. Le phénomène ne se cantonne donc pas aux seules prestations sociales et financières, mais prend en compte plusieurs services comme l'accès à la justice, aux crèches ou à la santé. En fait, dès qu'il y a offre, il y a possibilité de non-recours. D'où l'existence d'un public large potentiellement touché par le non-recours.

Il y a encore quelques années, on parlait peu du non-recours en Belgique. Mais le concept a depuis gagné notre pays.

En 2014, le Service de lutte contre la pauvreté organisait un colloque « Pauvreté et effectivité des droits, nonaccès et non-recours aux droits ». Et pour cause : l'enjeu d'étudier le

**« Pour les familles pauvres, le droit à l'accueil signifie avant tout la possibilité de choisir quand et pourquoi elles veulent y recourir. »**

SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

non-recours en termes de lutte contre la pauvreté est de taille, car il sert d'indicateur d'effectivité et d'utilité des politiques sociales. De plus, il impacte davantage les personnes qui

vivent dans des conditions socio-économiques défavorables.

En 2017, l'Observatoire de la santé et du social à Bruxelles réalisait une grande analyse consacrée au « non-recours aux droits sociaux et la sous-protection sociale »<sup>1</sup>. Basé sur des entretiens avec des personnes qui vivent ces situations et avec des intervenants professionnels, ce rapport a permis de dresser une photographie globale de la sous-protection sociale à Bruxelles par rapport à plusieurs droits fondamentaux (logement, formation, assurance-chômage, intervention majorée, aide sociale).

Un an plus tôt, l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse se penchait sur la question de l'accès à l'offre d'éducation et de formation auprès des jeunes de 15 à 24 ans. Les professionnels interrogés soulignaient que, « plus que l'origine sociale, c'est la fragilisation de l'ancrage familial qui joue un rôle déterminant sur l'aspect chaotique du parcours scolaire ».

**« J'ai pu observer l'ambivalence chez certaines femmes, entre la difficulté de prendre en charge l'éducation de leurs enfants non-stop et la difficulté de s'en séparer. »**

LAURENCE NOËL, AUTEURE DE *FEMMES, PRÉCARITÉS ET PAUVRETÉ EN RÉGION BRUXELLOISE* (2014)

Ils expliquaient le non-recours des jeunes par plusieurs facteurs : précarité socio-économique en tête, mais aussi représentation que les jeunes ont de leurs droits, fonctionnement excluant du système éducatif, sentiment d'être lésés, voire victimes des fonctionnements sociaux... Des conclusions qui peuvent à certains égards faire écho au non-recours en matière d'accueil de la petite enfance.

## DES FREINS SUBTILS

En 2013, la Fondation Roi Baudouin a réalisé une étude intitulée « Ce que les parents en situation de précarité disent de l'accueil et de l'éducation des tout-petits »<sup>2</sup>. Si, sans surprise, des raisons objectives, comme le coût des services et le manque de places sont souvent invoqués, l'étude fait état de freins plus subtils. « Plusieurs mamans ne connaissent pas bien les possibilités d'accueil, ce qui suscite leur méfiance. Elles proviennent souvent d'une culture dans laquelle il n'est pas habituel de confier de

jeunes enfants à un service d'accueil où ils sont pris en charge de manière collective. On observe également une grande méfiance vis-à-vis des services », expliquent Françoise Pissart et Quentin Martens, de la Fondation Roi Baudouin. Cette étude révèle aussi une « tension entre la difficulté de mener sa vie avec de jeunes enfants en situation de précarité et d'exclusion sociale et le 'combat' pour garder son enfant chez soi ». Une observation confirmée par Laurence Noël, auteure de *Femmes, précarités et pauvreté en Région bruxelloise* (2014)<sup>3</sup>. « J'ai pu observer l'ambivalence chez certaines femmes, entre la difficulté de prendre en charge l'éducation de leurs enfants non-stop et la difficulté de s'en séparer. Les enfants sont à la fois 'ce qui compte le plus', mais aussi 'ce qui pose le plus de difficultés'. Une ambivalence d'autant plus marquée en monoparentalité », explique-t-elle.

## DES ACTIONS SPÉCIFIQUES

De là à en conclure que ces « parents en situation de pauvreté » n'ont pas

« besoin » de lieux d'accueil ou que l'accueil n'est pas utile est le raccourci à ne pas faire. Margaret Thatcher usera de cette approche « utilitariste » du non-recours pour réduire le budget consacré à la protection sociale... « Même s'il était vrai que certaines familles sont moins demandeuses, elles sont quand même beaucoup plus demandeuses qu'il n'y a de places pour elles », rappelle Michel Vandebroek, professeur au département du travail social (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) de l'Université de Gand (lire son interview p. 16). « La fréquentation plus faible de ces structures par ces familles ne résulte pas du tout d'un manque d'investissement éducatif des parents. Comme tous les parents, ils souhaitent le meilleur pour leurs enfants. Mais les difficultés de ces familles demandent que l'on mette en place des actions différenciées », insiste de son côté la Fondation Roi Baudouin.

Ils citent par exemple des cours d'alphabétisation pour mamans →

➔ migrantes attenantes à un service d'accueil. L'occasion de bénéficier conjointement « des ressources éducatives de services d'accueil, et des possibilités de socialisation pour leurs enfants et pour elles-mêmes ». Autres pistes suggérées : partir de la préoccupation des parents, être attentif aux questions de pauvreté dans la formation des professionnels. Mieux communiquer, aussi. Ce qui passe par une diversité de supports, de modalités, mais aussi de discussions (ne pas parler, par exemple, uniquement de situations problématiques ou fonctionnelles).

### POSSIBILITÉ DE CHOISIR

Pour instaurer ou restaurer le lien de confiance entre les parents et l'institution, il faudrait aussi éviter de conditionner le droit ou le service. Et éviter qu'un droit ne se retourne contre eux et ne devienne une obligation. « Pour beaucoup de parents, avoir trouvé un milieu d'accueil est parfois une condition de participation à un trajet d'intégration sociale, de formation ou d'insertion professionnelle », observait le rapport de lutte contre la pauvreté 2014-2015<sup>4</sup>, qui souligne que, « pour les familles pauvres, le droit à l'accueil signifie avant tout la possibilité de choisir quand et pourquoi elles veulent y recourir ».

En témoigne cette mère, interrogée dans la recherche « Femmes, précarités et pauvreté en Région bruxelloise » (2014) : « Moi je pense qu'il faut arrêter ces pressions qu'on met sur les femmes seules et dire 'tu dois mettre ton enfant à la crèche'. Rechercher du travail, etc. Oui, elles vont le faire, elles ne veulent pas rester chez elles tout le temps. Et celles qui ont envie de rester chez elles pour s'occuper de leur enfant, il faut le tolérer aussi. Parce que c'est aussi une question d'éducation ou de vécu [...]. Je suis sûre que s'il y avait moins de pressions, les femmes se sentiraient moins obligées de faire les choses et ce serait moins décourageant pour

## TPOLOGIE DU NON-RECOURS AUX DROITS SOCIAUX ÉTABLIE PAR ODENORE

1. **LA NON-CONNAISSANCE** : l'offre n'est pas connue, par manque d'information sur son existence ou son mode d'accès, par non-proposition du prestataire ;

2. **LA NON-DEMANDE** : l'offre est connue, mais pas demandée, par non-adhésion aux principes de l'offre, par manque d'intérêts divers, pour garantir l'estime de soi, parce que le bénéficiaire a des solutions alternatives. Ou par contrainte : découragement devant la complexité de l'accès, dénigrement de son éligibilité, de ses chances ou de ses capacités, difficulté à exprimer des besoins, crainte de stigmatisation, perte de l'idée d'avoir (droit à) des droits,...

3. **LA NON-RÉCEPTION** : l'offre est connue et demandée, mais pas obtenue, par abandon de la demande, non-adhésion à la proposition, arrangement avec le prestataire, inattention aux procédures, dysfonctionnement du service prestataire, discriminations...

On peut également ajouter à cette typologie la **non-proposition** lorsqu'un agent ne propose pas une offre, notamment parce qu'il estime qu'en cas de difficulté ou d'échec, le demandeur pourra se replier durablement, sinon définitivement.

elles. Parce qu'elles arrêtent leur formation, se retrouvent au CPAS, elles perdent tout et c'est un cercle sans fin. »

Plus globalement, c'est aussi le regard porté sur le « pauvre » qu'il faut changer dans la société. « La honte d'être assisté est une explication centrale pour expliquer le non-recours », indique le Service de lutte contre la pauvreté. L'Observatoire de l'enfance et de la jeunesse avance lui, comme facteur principal du non-recours le « manque de reconnaissance sociale ». Un sentiment qui peut se renforcer dans un contexte de défiance de la sécurité sociale et de politiques d'activation des allocataires sociaux.

L'occasion de rappeler plus que jamais que l'accueil pour tous n'est pas un luxe ni un privilège. « Tout enfant a le droit de se développer et les

parents ont le droit de bénéficier d'un soutien adéquat pour éduquer leurs enfants grâce à des services qui veillent au bien-être de ceux-ci », dit la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989. En la ratifiant, l'État belge s'est engagé à respecter et à rendre effectif ce droit pour tous les enfants vivant en Belgique. •

1. « Aperçus du non-recours aux droits sociaux et la sous-protection sociale en Région bruxelloise. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016 », Observatoire de la santé et du social, Bruxelles, par Laurence Noël.

2. Disponible en ligne sur <https://www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2013/306176>.

3. « Femmes, précarité et pauvreté en Région bruxelloise. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2014 », Observatoire de la santé et du social, Bruxelles, par Laurence Noël et alii.

4. « Services publics et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques. Rapport bisannuel 2014-2015 », Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

## Quelques enseignements pour conclure

Claire Kramme, à l'issue de sa recherche exploratoire (lire p. 22), nous livre ses observations et bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'accueil de la petite enfance. Des pistes porteuses pour l'avenir...

### 1 LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ D'UN SERVICE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE REPOSENT EN PARTIE SUR LA COOPÉRATION ENTRE TOUS LES ACTEURS : ÉDUCATEURS, PARENTS, CRÈCHES, ÉCOLES, ETC.

Le travail en réseau permet non seulement de mieux articuler l'offre de services aux enfants et aux familles (accueil du jeune enfant, soutien à la parentalité, santé, aide à l'insertion professionnelle, à l'inclusion sociale, etc.) mais aussi d'améliorer les capacités d'orientation et d'éviter les ruptures. Le lien de confiance qui se crée à un endroit ou l'autre de la chaîne permet de faciliter les échanges et d'aider les familles à exprimer leurs besoins. C'est d'autant plus important pour les parents issus de milieux défavorisés qui ont tendance à ne pas recourir à toute une série de services.

### 2 LE PARCOURS DE L'ENFANT, UNE NOTION QUI DÉPASSE LE SEUL ACCUEIL EN EAJE

Si l'on entend souvent dire que l'accès à une place en crèche pour tous les enfants est un moyen efficace de lutter contre les inégalités sociales,

il ne s'agit pas toujours de la solution de garde privilégiée/souhaitée par la famille. Le non-recours a de multiples causes (lire p. 30-32). Dans ce contexte, une approche par « petits pas » se révèle pertinente pour construire le lien de confiance. Les lieux de rencontre enfants-parents (LREP) apparaissent comme étant un outil intéressant pour entamer ce parcours. C'est une première étape. Les LREP permettent d'éviter ou de rompre l'isolement de la famille et du jeune enfant. Une fois le parent rassuré, on peut envisager la halte-d'accueil, puis, dans un second temps, peut-être la crèche ou une assistante maternelle...

En outre, vu le faible taux d'accès à la crèche pour ces enfants, cela fait sens d'envisager d'autres formules pour toucher plus d'enfants. On peut réfléchir à des modèles plus souples où l'on garde le contact avec les familles par SMS en leur suggérant des activités, des ateliers, en organisant des « tournées » dans les quartiers isolés. Ces pratiques « ambulatoires » permettent aussi de toucher des parents qui ont des problèmes de mobilité.

### 3 L'ATTENTION PORTÉE À L'ÉQUIPE DES PROFESSIONNEL·LE·S DE L'ACCUEIL, CLÉ DE VOÛTE D'UN DISPOSITIF FLEXIBLE ET À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES PARENTS

Comme souligné par Pierre Moisset, sociologue consultant et spécialiste de la petite enfance, l'accueil d'un public plus fragile suppose de renforcer l'équipe en réservant des moyens et du temps pour développer la solidarité, construire un socle de valeurs partagées, bénéficier de la supervision de professionnel·le·s, etc. À ses yeux, encourager la mixité et l'accueil d'enfants issus de milieux fragilisés doit s'accompagner d'un plan d'action :

## À LIRE :

« Avez-vous pensé à vos plus petits citoyens en situation de pauvreté ? Bonnes pratiques communales » est une analyse réalisée par la Fondation Roi Baudouin pour accompagner les élus locaux dans leur combat contre la pauvreté des enfants. Plusieurs projets d'accueil du jeune enfant y sont référencés et mis en avant pour leur capacité notamment à aller chercher un public éloigné des services (ex. : le projet KOALA à Alost). Disponible en ligne : [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be).

– Travailler sur les attitudes, la posture des professionnel·le·s : prendre du recul, ne pas juger (pas si simple !), se centrer sur l'enfant et ses besoins ;

– Savoir écouter et saisir le contexte pour partir des personnes et de leur situation de vie ;

– Développer des outils de mesure du développement des enfants pour objectiver les effets de l'action auprès des enfants. C'est gratifiant pour les équipes et rassurant pour les parents. Cette posture permet aussi de renforcer l'idée que la communauté éducative dans son ensemble travaille au service de l'enfant ;

– Réserver du temps régulièrement pour des réunions en équipe afin de partager les ressentis, de réfléchir ensemble à la bonne manière de réagir face à telle ou telle situation qui sur le moment peut dérouter le/la professionnel·le. •

## « Badje a développé un vrai savoir-faire que nous voulons poursuivre à une échelle moins expérimentale »

À la Ville de Bruxelles, le projet BMA a séduit. En partenariat avec le CPAS, elle a donc décidé de développer le multi-accueil. Un premier pas vers le « changement d'échelle » souhaité par Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance (Badje). Arnaud Pinxteren (Ecolo), échevin de la Petite enfance et Karine Lalieux (PS), alors encore présidente du CPAS de Bruxelles (remplacée par Khalid Zian) et désormais ministre des Pensions, de l'Intégration sociale, de la Lutte contre la pauvreté et des Personnes handicapées, nous expliquent la genèse du projet Émille.

### PROPOS RECUEILLIS PAR MANON LEGRAND

#### ALTER PROD : Pourquoi avoir nommé ce projet Émille ?

**KARINE LALIEUX :** Les 1000 premiers jours – du jour 1 de la conception de l'enfant – sont fondamentaux dans le développement des enfants, en matière d'apprentissages et de socialisation. Si cela est largement partagé par les acteurs et actrices de l'enfance, cela n'est pas encore suffisamment connu et reconnu dans l'esprit de toutes les familles. Émille renvoie aussi au projet Miriam (pour Minimum Income Reform – Innovation And eMpowerment

of women, NDLR), un projet lancé par le SPP Intégration sociale et aujourd'hui pris en charge par le CPAS, pour accompagner les femmes en situation de monoparentalité et de grande précarité.

#### AP : Pourquoi le projet vous a-t-il séduit ?

**ARNAUD PINXTEREN :** Badje a développé le projet dans deux crèches de la Ville de Bruxelles qui ont fait leurs preuves. Les retours d'expérience présentés étaient assez convaincants. Indépendamment de cela, notre accord de majorité souligne l'importance accordée à l'accueil et, précisément, à l'accueil d'un public fragilisé. On souhaite améliorer la qualité de l'accueil d'un point de vue pratique (alimentation, environnement, etc.), mais, par qualité de l'accueil, on entend aussi le fait de permettre à des enfants issus de milieux plus précarisés d'avoir accès aux milieux d'accueil de la ville. Les 1.000 premiers jours de l'enfant sont essentiels pour l'enfant et les familles, en matière de lutte contre les inégalités, en matière de santé publique, etc. Nous avons, en tant que pouvoir organisateur public, une responsabilité particulière face à ce problème, compte tenu aussi de la sociologie de nos quartiers.

**KL :** Dès que je suis arrivée au CPAS, j'ai voulu mettre un focus sur les familles monoparentales – qui compte une majorité de femmes : elles sont éloignées des réseaux de sociabilité, des réseaux familiaux ; elles sont éloignées des institutions aussi, notamment parce qu'elles ont peur, parce qu'elles portent souvent seules la responsabilité de l'éducation de leur enfant et peuvent être traversées d'un sentiment de culpabilité. Elles peuvent alors se renfermer sur leurs enfants, qui sont leur seule richesse, la seule personne avec qui elles peuvent avoir un lien. Mais cela comporte le risque d'enfermer leurs enfants. On a observé cela

dans le projet Miriam. Quand j'ai rencontré ces mères de famille, j'ai remarqué qu'aucun de leurs enfants n'était en crèche. Certaines associent la crèche à un « abandon » de leur enfant. Il y a encore aussi dans la société l'idée véhiculée qu'une mère qui ne travaille pas ne doit pas faire garder son enfant. C'est un processus que nous devons travailler en réservant des places pour ces enfants, mais pas seulement. Il faut aussi travailler avec ces mères pour leur expliquer en quoi c'est important de mettre son enfant en milieu d'accueil, travailler, avec les mères, sur des freins tant économiques que culturels.

## « Les 1000 premiers jours – du jour 1 de la conception de l'enfant – sont fondamentaux dans le développement des enfants, en matière d'apprentissages et de socialisation. »

KARINE LALIEUX

#### AP : Comment avez-vous amorcé ce projet ?

**A.P :** Nous nous sommes retrouvés avec le CPAS de Bruxelles autour d'un objectif politique partagé, avons réfléchi avec Badje. CPAS et petite enfance ne s'étaient jamais vraiment parlé pour échanger sur leurs pratiques et leurs difficultés. Travailler en partenariat avec le CPAS auprès des publics que nous suivons – et non plus côte à côte sans se concerter – pourra alléger des situations lourdes et complexes.

#### AP : Au CPAS, vous travaillez donc sur la « captation » du

#### public. Comment cela se passe-t-il concrètement ?

**KL :** Au CPAS, nous suivons nos familles au minimum une fois par mois. Il s'agit d'un suivi social régulier qui permet de créer un climat de confiance et d'amorcer un travail sur l'importance de l'accueil de l'enfance pour leur indépendance, pour leur autonomie économique, pour leur émancipation sociale, pour la socialisation de leurs enfants sur le plan linguistique notamment. On travaille aussi sur le fait qu'une crèche – même si on doit accepter une flexibilité – est un projet qui nécessite un respect mutuel, un engagement. Cela nécessite un travail profond d'accompagnement, sans stigmatisation, dans la confiance. Il faudra aussi un travail avec les crèches. C'est une relation triangulaire qui devra être construite.

#### AP : Concrètement, comment cela va-t-il se déployer dans les crèches bruxelloises ?

**AP :** Le but est d'avoir dans chaque crèche des personnes formées et sensibilisées, capables d'accueillir un public plus éloigné des milieux d'accueil. Cela demande une connaissance fine des pratiques sociales et culturelles, cela exige aussid'établir un lien de confiance entre les parents et les institutions. Travailler à la compréhension mutuelle entre parents et institutions facilitera par après le travail avec d'autres institutions comme l'école. On doit travailler, au sein des milieux d'accueil, à démontrer la pertinence d'accueil ponctuel à un public particulier, car il y a encore des résistances dans le chef des professionnel-le-s qui considèrent qu'un enfant ne doit pas être là que deux jours par semaine. Il y a un changement culturel à opérer. On doit aussi pouvoir valoriser les puéricultrices : elles ont un rôle social de première ligne et constituent parfois le seul contact « extérieur » des parents. •

# ÉMILLE

## 5

Tous les milieux d'accueil communaux de la Ville de Bruxelles, en plusieurs groupes, entrant tous les 6 mois dans le processus d'accompagnement.

- Groupe 1 composé de :
- Crèche Princesse Joséphine-Charlotte (Marolles)
  - Crèche Les Petits Fleuristes (Marolles)
  - Co-accueil Nicolay (Quartier Nord)
  - Halte-accueil Charpentiers (Marolles)
  - Pré-gardiennat Vekemans (NOH)

## 4

Accompagnement sur 18 mois des milieux d'accueil et des équipes du CPAS :

- accompagnements individuels
- accompagnements collectifs
- moments d'échange élargis à tous les milieux d'accueil de la Région bruxelloise

## 3

- Enjeux spécifiques du passage d'échelle :
- Tous les milieux d'accueil d'un pouvoir organisateur (Ville de Bruxelles)
  - 1 partenaire social local privilégié (CPAS de la Ville de Bruxelles)

- Ancrage durable dans les pratiques de tous les acteurs concernés
- Sensibilisation des familles précarisées, en particulier monoparentales, qui ne se tournent pas de prime abord vers un milieu d'accueil, aux bienfaits d'un accueil en collectivité de qualité pour leur enfant

Partenariat entre la Ville de Bruxelles, le CPAS de la Ville de Bruxelles et l'ASBL Badje

## 2

## 1

Avec le soutien financier du Fonds Viva for Life de CAP48 et de la Commission communautaire française



Ce numéro a été réalisé pour **Badje** (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance), Fédération pluraliste bruxelloise active dans le secteur de l'accueil des enfants et des jeunes. Pour plus d'informations sur Badje et le projet Bruxelles Multi-Accueil : [www.badje.be](http://www.badje.be)

**Alter Prod** est le service d'information et de production de publications de l'Agence Alter au service du social. L'Agence Alter – laboratoire de presse et d'information sur les questions sociales depuis 25 ans – vous propose ses compétences en termes de services, d'informations et de recherches sur les matières sociales : collaborations rédactionnelles, études, modération de débat et développement de projets. Infos : [www.alter.be](http://www.alter.be)